# COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

C.P.S. N°75 (10 F)

25 SEPTEMBRE 1998


« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)


COMITE POUR LA CONSTRUCTION DU PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE
LA CONSTRUCTION DE L'INTERNATIONALE OUVRIERE REVOLUTIONNAIRE


# LE PROLÉTARIAT FACE À LA CRISE QUI VIENT

## I. Vers une récession mondiale

### UN ÉVÉNEMENT POLITIQUE CONSIDÉRABLE

Depuis le mois d'août, sur l'ensemble des places financières de la planète, "jeudis noirs", "vendredis noirs" et "lundis noirs" s'enchaînent. L'Asie, et surtout le Japon, est plongée dans une profonde récession économique. L'économie russe s'effondre. L'Amérique latine est entraînée vers le fond. Les dévaluations forcées se succèdent, y compris en Europe.

Une récession à l'échelle internationale s'annonce, comme l'indiquait le 23 septembre Alan Greenspan, directeur de la banque fédérale américaine: "*la crise financière fait courir à l'économie américaine une risque accru de récession*".
Cela vaut pour l'Europe, quoiqu'en disent les propagandistes de l'Euro et de l'Union Européenne.

Les derniers développements de la crise économique et financière démarrée en Thaïlande il y a un peu plus d'un an ont une importance considérable. Depuis plusieurs années, et en particulier depuis l'effondrement de l'URSS sans que la révolution politique ne déferle et la restauration du capitalisme, les porte-parole du régime capitaliste n'ont eu de cesse de marteler que le capitalisme était le seul mode de production viable, capable d'assurer l'avènement d'un nouvel ordre mondial. Nous devions entrer dans l'ère de la "mondialisation" dans laquelle la lutte des classes devrait quitter la scène de l'histoire au profit de la "citoyenneté". Pour la classe ouvrière, cela signifiait: "il te faut accepter les sacrifices, suivis encore d'autres, et demain, ça ira mieux". Les directions des organisations ouvrières traditionnelles se sont empressées de reprendre ce refrain, de répandre confusion et impuissance dans la classe ouvrière.

Et voilà maintenant que le régime capitaliste se trouve dans une situation où un des plus notoires des requins de la finance, George Soros, déclare devant la chambre des représentants des États-Unis:

> *"le système capitaliste mondial, qui a engendré une remarquable prospérité dans ce pays ces dix dernières années, est en passe de se désintégrer."*

On ne peut affirmer aujourd'hui que la crise actuelle débouchera immédiatement sur la dislocation du marché mondial et des échanges, un krach financier, précipitant l'humanité dans une catastrophe d'une plus grande ampleur encore que la crise des années 30. La bourgeoisie peut trouver un répit. Mais c'est bien une telle échéance qu'annoncent les développements en cours.

### UNE ACCÉLÉRATION BRUTALE

Début juin, l'aggravation de la situation économique au Japon qui s'est révélée au début juin, la chute du Yen qui en a suivi, malgré l'intervention de la Banque fédérale américaine, a précipité une nouvelle phase de la crise financière, boursière et économique, d'autant plus que s'y est conjugué une crise financière en Russie d'une telle ampleur qu'elle s'apparente à un infarctus.

En réaction, de la mi-juillet à la fin septembre, tous les indices boursiers des pays capitalistes dominants, Europe comprise, ont baissé de 15 à 25%. La bourse de New York a ainsi effacé toute sa progression depuis le début de l'année, celle de Toronto est en baisse plus de 10% sur la même période. En Asie, depuis le début de l'année, la bourse du Japon a reculé de près de 10% après un recul de près de 25% depuis juillet 1997. Pour les autres places financières, ce recul est environ de 20% en Corée (après 50% du 2 juillet au 31 décembre 1997), de 30% à Hongkong (après 30%). En Amérique latine depuis le début de l'année, le recul est proche de 50% en Argentine et au Chili, de 40% au Mexique et au Brésil (après 20% de recul).
En Afrique du Sud, la chute approche les 25%. Quant à la Russie, la chute des cours depuis janvier avoisine les 90%!
Il n'y a que dans l'Union Européenne où les indices boursiers gardent encore un bilan positif par rapport au début de l'année.

Une telle situation est grosse d'un krach boursier, et particulièrement aux États-Unis. Signes annonciateurs: la faillite frauduleuse le 23 septembre du plus gros fonds spéculatif de la planète, le "LCTM" américain, et le krach spectaculaire de l'action d'Alcatel, le 17 septembre.

Le rendement des actions américaines (le rapport entre leur cours et les dividendes servis) est tombé en dessous de 2%, le niveau le plus bas jamais atteint depuis le début du siècle. Or, le

ralentissement économique annoncé implique la baisse des profits des entreprises, des dividendes servis, et peut entraîner le cours de leurs actions dans le gouffre. Paradoxalement, cela est partiellement compensé par le mouvement de "fuite vers la qualité": les banques, fonds de pension, les grands groupes capitalistes, se débarrassant précipitamment de leurs "actifs" douteux pour se réfugier dans les jupes de leur mère à tous: la dette publique des grandes puissances capitalistes dont ils achètent les titres, ce qui fait baisser leur rendement, et revalorise artificiellement le marché des actions.

Ce n'est pas tout. Successivement, à partir du début du mois d'août, le Vietnam, la Russie, le Venezuela, la Norvège, la Colombie, l'Ukraine puis l'Équateur ont dévalué leur monnaie, plus ou moins ouvertement. Le même sort guette le dollar de Hongkong, le Yuan chinois (le président chinois déclarait le 2 septembre à propos du maintien de la parité du Yuan: *"il est improbable que cela continue éternellement"*). De plus, sans avoir été dévalués officiellement, les dollars canadien et australien sont au plus bas face au dollar américain depuis leur création, il y a plus d'un siècle.

## EFFONDREMENT EN RUSSIE

Le plus marquant et le plus significatif est sans doute la situation en Russie. Loin de créer une situation stable, la restauration du capital y a précipité un profond chaos. Alors que depuis 1991, le PIB avait déjà chuté de plus de moitié, la situation des masses s'aggravant rapidement, la seule véritable "croissance" qu'a permis le retour au capitalisme, outre celle des mafias et de la décomposition sociale, c'est celle des dettes. La dette représentait 44% du PIB en juillet contre 28% un an auparavant. Le déficit budgétaire a atteint 7% du PIB.

Il était parfaitement logique que, pour tenter de récupérer une partie des pertes qu'ils ont subies en Asie, les différentes fractions du capital financier se débarrassent de leurs "actifs" particulièrement douteux en Russie, entraînant ainsi la chute du rouble. Dès la mi-mai, la banque centrale russe devait rémunérer les placements en rouble à 50%, puis à 150% fin mai, pour freiner la fuite des capitaux, avant d'appeler le FMI à l'aide. Le 13 juillet, celui-ci mettait sur pied prêt qualifié "d'historique", d'un montant de 22,6 milliards de dollars, en échange d'un nouveau "plan anticrise" élaboré par le gouvernement Elstine-Kirienko. Le premier versement du FMI, de 4 milliards de dollars, passait entièrement dans la défense du rouble. En vain. Le 17 août, le rouble est dévalué et plonge par rapport au dollar. La Russie en banqueroute décrète un moratoire sur sa dette publique.
Dans tous le pays, l'effondrement du rouble, à un point qu'il ne remplit plus de fait les fonctions d'une monnaie a entraîné la paralysie foudroyante de l'économie et des échanges.

Les banques en faillite ne peuvent rembourser leurs clients qui affluent aux guichets dans des scènes identiques à celles qui ont suivi le krach de 1929. La pénurie alimentaire menace plusieurs régions. Une inflation dévorante s'engage. Une nouvelle vague de centaines de milliers de licenciements s'annonce. Les gouverneurs des régions, nouveaux boyards de la Russie, s'engagent dans un "chacun pour soi" qui préfigure une dislocation complète de la fédération de Russie.

## UNE RÉCESSION MONDIALE S'AVANCE

Les profondes secousses qui ébranlent la sphère financière traduisent l'arrivée d'une nouvelle crise économique.
Cette crise s'était annoncée. Dès septembre 1996, *Combattre pour le Socialisme* caractérisait de *"signal d'alarme"* la déflation, la baisse des prix, qui refaisait son apparition pour la première fois depuis les années trente. Effectivement, cette baisse traduisait la marche à une nouvelle crise de surproduction. Celle-ci a été particulièrement sensible pour les pays d'Asie du sud-est, car, d'une part, les secteurs les plus touchés étaient ceux qui concernaient les principaux secteurs industriels de ces pays (semi-conducteurs, microprocesseurs, mémoires d'ordinateurs), et, d'autre part, d'importantes augmentations de salaires y avaient été arrachées par le prolétariat, réduisant ainsi le taux de profit.

C'est ce ralentissement économique à partir de 1996 qui a provoqué l'effondrement des places financières (voir CPS n°69). A son tour, la crise financière a attisé et accéléré la crise économique en précipitant la faillite d'entreprises, et surtout de banques, dont l'essentiel du "capital" est fait de ce papier monnayable (actions, obligations etc...) de ces "actifs" financiers. La crise économique s'étend, inexorablement.

Les prévisions du FMI sur la croissance mondiale pour 1998, , qui étaient de 4,25% en octobre 1997, ne sont plus que de 2%. En Asie, bien que les différentes prévisions soient révisées à la baisse jour après jour, elles permettent de se faire une idée de l'ampleur de la catastrophe. Le Japon, deuxième puissance économique de la planète, a connu son quatrième trimestre de recul économique consécutif au deuxième trimestre de l'année, subissant sa plus grande crise depuis la seconde guerre mondiale. Son PIB devrait reculer de 2% cette année. La banque centrale japonaise a en réaction diminué ses taux d'intérêts à court terme pour les amener à 0,25%.

> *"Cette décision a été interprétée comme le geste désespéré d'une banque centrale qui craint l'effondrement possible d'un système financier asphyxié par les créances douteuses et incapable de réinjecter des liquidités dans une économie minée par le doute"* (*Le Monde*, 13/14 septembre).

En Corée du sud, le PIB a reculé de 3,9% au premier trimestre, de 6,6% au second. Sur l'année, le recul annoncé atteindrait les 8%! Pour la Malaisie, le recul devrait être de 7%, pour Hongkong, d'au moins 5%. Là encore, une telle débâcle est sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.
Enfin, l'Indonésie connaît ce que l'on doit appeler un véritable effondrement. Selon les prévisions, le PIB y diminuerait de 17 ou de 25%, nul n'étant capable de le dire avec certitude.

Cette récession générale en Asie, avec une telle ampleur accroît à son tour la crise de surproduction mondiale qui l'a précipitée. D'abord, en accroissant mécaniquement la pression à la baisse dans le monde entier sur les prix des marchandises produites dans cette zone, une concurrence accrue.
C'est particulièrement net pour ce qui est des matières premières. Selon l'indice Merrill Lynch publié par *L'Expansion*, le prix des matières premières a reculé de 24% sur un an.

Il en va de même dans le secteur de l'informatique, des communications, mais aussi de la sidérurgie. Résultat: la baisse des prix empêche la réalisation sur le marché de la plus-value créée dans la production: elle amène à la baisse des profits.

Ensuite, il se trouve que la croissance mondiale de ces dernières années a été puissamment tirée par le développement du commerce mondial, et notamment par le dynamisme de l'Asie du sud-est. Leur crise implique: la contraction brutale de ces marchés jusque là "porteurs".

Enfin, l'effondrement ou la baisse des marchés financiers, la dévalorisation des actifs financiers entraînent une brutale restriction de l'activité des banques, de leur capacité de prêt, annoncent une contraction importante du crédit.

C'est pourquoi, d'ores et déjà, de nombreux signes attestent du ralentissement économique engagé partout sur la planète. C'est le cas en Amérique du sud. Selon *L'expansion*, le Brésil, économie déterminante dans cette zone connaîtrait en 1999 une récession avec une croissance négative de 2,5%, après une stagnation en 1998. Mais encore une fois, on peut attribuer à ces prévisions qu'une valeur de tendance. Il est plus que probable que dès cette année, les effets de la crise seront plus profonds qu'il est annoncé.

Mais c'est surtout l'économie la plus puissante du monde, celle des USA, particulièrement menacée par la crise en Amérique du Sud et celle qui point au Canada, qui donne des signes de ralentissement: en rythme annuel, la croissance n'a été que de 1,6% au second trimestre. De son côté, le patronat britannique annonce une stagnation économique pour 1999 dans son pays.

## LA "FORTERESSE EURO": UNE MYSTIFICATION

Et pourtant, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances de son état, affirmait encore le 27 août, sourire aux lèvres: *"il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure"*, avant que d'annoncer lors de la présentation de son budget, le 9 septembre, qu'il tablait sur une croissance de 2,7% pour 1999 au lieu d'une prévision initiale de 2,8%. Mais comme le souligne *Le Monde* du 10 septembre:

> *"Pour ne pas semer l'inquiétude, le ministre des finances est obligé de minimiser les conséquences de la crise financière internationale".*

A en croire le ministre des finances, il y aurait un "effet euro" qui protégerait les 11 participants à la monnaie unique des effets de la crise. Cette chanson, on la connaît: c'est *"tout va très bien, madame la marquise"*...

Mais pas plus que les USA, l'Union Européenne ne saurait être à l'abri. D'ailleurs, au premier trimestre 1998, le PIB de l'Italie a reculé de 0,4% en rythme annuel. En Allemagne, au second trimestre, le PIB a stagné. En France, la chute des prix commence a toucher des secteurs de plus en plus nombreux dans l'industrie (sidérurgie, énergie, chimie) et l'agriculture (l'effondrement en Russie a fait chuter les cours du porc).

Il est tout à fait révélateur que les actions des banques françaises aient chuté les 10 et 11 septembre, après la publication de résultats affichant pourtant des profits records, comme beaucoup d'entreprises françaises. C'est qu'en même temps que leurs profits, elles révélaient qu'elles pourraient perdre des dizaines de milliards de francs en Asie et en Russie.

Et que dire du krach de l'action d'Alcatel, -38% sur la seule séance du 17 septembre! C'est l'action d'un des groupes emblématiques du capitalisme français, engagé dans les secteurs de pointe, qui s'est effondrée, après pourtant l'annonce d'importants profits. Cela montre la conscience que commencent à avoir les financiers que, si les profits records perdurent encore, il en ira tout autrement à l'avenir.

Circonstance aggravante, le dollar amorce un sérieux mouvement à la baisse par rapport aux monnaies de la "zone Euro". Sa cause immédiate est la baisse de Wall Street, donc la revente d'actifs libellés dans cette monnaie, sa cause profonde les déficits commerciaux records des USA. Ainsi, l'impérialisme américain qui laisse filer le dollar montre qu'il entend bien "partager les fruits" de la crise économique avec l'Europe.

## CE QUE SIGNIFIE LA CRISE ÉCONOMIQUE POUR LE PROLÉTARIAT

La situation des masses en Asie permet d'esquisser ce que sont les conséquences de la récession pour le prolétariat, y compris pour les classes ouvrières des pays capitalistes dominants. Le Japon compte 600 000 chômeurs de plus en un an. En Corée du sud, le chômage est passé de 2,5% en juillet 1997 à 8,6% en juillet. En Thaïlande, 700 000 licenciements ont eu lieu depuis un an. En Indonésie, plus de la moitié de la population est passée sous le "seuil de pauvreté" (qui est de 24 francs par mois!), contre 20% de la population il y a un an. La famine progresse. Il faut y ajouter la baisse générale des salaires, l'intensification de l'exploitation des travailleurs qui ne sont pas au chômage.

C'est ce qui s'annonce partout dans le monde: les bourgeoisies vont chercher à faire payer la crise aux masses.

En Europe, le gouverneur de la Banque Centrale Européenne, Duisenberg, constatant: *"l'environnement économique et financier de la future zone euro s'est clairement dégradé"*, en appelle le 11 septembre à de nouveaux coups: *"si les gouvernements s'en tiennent uniquement aux objectifs initiaux en matière de déficits pour 1999, la position structurelle des budgets de nombreux pays de la zone sera détériorée"*.

Voilà ce à quoi le prolétariat français, lui aussi, doit se préparer: une offensive d'une violence extrême contre tous ses acquis, d'une toute autre ampleur que les coups, pourtant sérieux, qui lui ont déjà été portés.

## II. C'est la question du régime qui est posée

Pour le prolétariat mondial, l'alternative se pose objectivement dans ces termes: "socialisme ou barbarie". Devant lui se présentent des années qui seront dures et plus que tourmentées.

Dans un premier temps, la crise signifie pour le prolétariat de nouveaux coups, l'aggravation brutale de ses conditions d'existence. Mais c'est une loi de l'histoire que les développements de toute crise économique d'envergure propulse la lutte des classes. De grands combats de classes s'engageront. Tout dépend de savoir si le prolétariat pourra, dans ces grands événements, surmonter son extrême confusion politique actuelle, renouer avec les enseignements fondamentaux d'un siècle et demi de lutte pour l'émancipation de la classe ouvrière. Et cela alors qu'il subit de plein fouet une entreprise de désarmement politique portée par les appareils de ses organisations traditionnelles, entreprise qui a connu une grande impulsion à partir de l'engagement de la restauration du capital en ex-URSS. En dernière analyse: tout se ramène à la question de surmonter la crise de la direction révolutionnaire.

Comme Léon Trotsky l'écrivait en 1935:

*"Le révolutionnaire prolétarien doit comprendre avant tout que le marxisme, unique théorie scientifique de la révolution prolétarienne, n'a rien de commun avec l'attente fataliste de la "dernière crise". Par son essence même, le marxisme est une direction pour l'action révolutionnaire. Il n'ignore pas le courage et la volonté, mais les aide à trouver la voie juste.*

*Aucune crise ne peut d'elle-même être mortelle pour le capitalisme. Les oscillations de la conjoncture ne font que créer une situation dans laquelle il sera pour le prolétariat plus facile ou plus difficile de renverser le capitalisme. (...)*

*Si pourtant le parti ouvrier, malgré les conditions favorables, se révélait incapable de mener le prolétariat à la prise du pouvoir, la vie de la société continuerait sur des bases capitalistes - jusqu'à une nouvelle crise ou une nouvelle guerre, et peut-être à l'effondrement total de la civilisation européenne".*

(*Encore une fois, où va la France*)

Au moment présent, les masses laborieuses, la jeunesse, sont désarmées face à la question cruciale: quelle est l'origine de la crise, quelle politique y opposer?

Fort révélatrice de ce désarroi est la situation en Indonésie. Des centaines de milliers de manifestants ont exigé la fin de Suharto et de son régime. Les étudiants, appuyés sur l'ensemble de la population laborieuse, ont occupé le parlement. En catastrophe, sous l'injonction de l'impérialisme américain, Suharto a été escamoté au profit d'un clone, Habibie. Les manifestations ont cessé, alors que la situation ne cesse d'empirer. Il est certain que cette première explosion sera suivie d'autres, mais l'expectative qui s'est provisoirement réinstallée montre combien sera long le chemin à parcourir.

Et dès maintenant, en Europe, en France, les appareils des organisations ouvrières s'emploient à accroître la confusion.

### HARO SUR LES "SPÉCULATEURS"

A l'Université d'été du Parti Socialiste, L.Jospin déclare:

*"(...) les crises financières nous rappellent que le capitalisme est peut-être une force qui va* (sic!), *mais qui ne sait pas où elle va. La mission des socialistes est d'en maîtriser le cours, de le réguler et de le transformer pour plus de justice."*

Pour sa part, lors de la fête de *l'Humanité*,

*"M. Robert Hue a beaucoup insisté sur la "tourmente financière" - crises russe et asiatique - "dont il est illusoire de penser que l'Europe est à l'abri", puisque cette dernière est placée "sous la domination des marché financiers"* (*Le Monde* du 15 septembre).

Les appareils syndicaux ne sont pas en reste: celui de FO, liés au PS, prônent la "régulation" depuis longtemps; celui de la CGT reprend les antiennes de la place du colonel Fabien sur "la domination des marchés financiers".

Dans ce registre, il faut noter la participation des dirigeants de la FSU, du SNES, du SNUIPP, du SNESup, ou encore de la fédération CGT des finances, à la fondation d'une association lancée par *le Monde Diplomatique*: l'ATTAC (Association pour la Taxation des Transactions et l'Aide aux Citoyens). Son objectif? Laissons la parole à François Chesnais, membre du conseil scientifique de cette association (interview publiée par *Le Monde* du 8/09):

*" il faut en revenir à un régime dans lequel la finance est non le maître, mais le serviteur de l'investissement et de la production", "retirer aux investisseurs institutionnels la capacité de dicter leur politique",*

L'ATTAC revendique l'instauration d'une taxation sur les transactions, dans la lignée de la "taxe Tobin", que Jospin avait reprise à son compte pendant la campagne des présidentielles de 1995. L'objectif de la "taxe Tobin" , selon Chesnais, était de:

*"préserver l'autonomie des gouvernements en matière de politique macro-économique".*

Ainsi, tous partagent le même constat: le capitalisme serait malade de sa finance, il s'agirait donc de le curer, et pas d'en finir avec lui, de "*revenir*" en arrière en rendant au gouvernements leur "autonomie" perdue (sic!), pour Chesnais et ses compères du *Monde Diplomatique*, de le "*réguler*" selon Jospin pour qu'il retrouve jeunesse et vigueur.

Au contraire, la situation vérifie ce qu'écrivait Marx:

*"Si vers la fin d'une période commerciale déterminée, la spéculation apparaît comme le prodrome immédiat de l'effondrement, il ne faudrait pas perdre de vue que la spéculation a été engendrée elle-même par la phase précédente du cycle, de telle sorte qu'elle n'est qu'un résultat et un phénomène et non la cause profonde et la raison. Les économistes qui prétendent expliquer les secousses régulières de l'industrie et du commerce par la spéculation ressemblent à l'école désormais morte de la philosophie de la nature qui considérait la fièvre comme la véritable raison de toutes les maladies."*

(recueil "La crise" ed. 10/18, p.162)

## LA VÉRITABLE RAISON DES CRISES

La seule "régulation" que le mode de production capitaliste ait jamais connu, c'est précisément au moyen de crises chroniques. Ces crises du mode de production capitaliste sont le produit de la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de l'appropriation des moyens de production, qui pousse à une production sans cesse élargie pour poursuivre l'accumulation du capital, pour cela à la diminution tendancielle de la capacité de consommation des larges masses.
En liquidant et dévalorisant le capital existant, elles permettaient un redémarrage sur un échelle plus large et relativement assainie de l'accumulation du capital.

Mais le mode de production capitaliste est rentré au début de ce siècle dans son époque impérialiste. Avec la domination des monopoles, la fusion du capital industriel et du capital bancaire pour former le capital financier, caractérisé par l'exportations de capitaux; avec le partage du monde entre les grandes puissances capitalistes et leurs grands groupes, il a perdu la souplesse qui permettait aux crises de jouer pleinement leur rôle. Aussi, ces dernières n'ont pu être surmontées qu'en développant considérablement le système de crédit pour aboutir à une véritable cavalerie financière des emprunts en couvrant d'autres. Au cœur de ce développement se trouve la nécessité de financer les dépenses croissantes des États dans la sphère économique, dont la principale manifestation a été le développement de budgets d'armement colossaux.

> *"La dette publique a donné le branle aux sociétés par actions, au commerce de toute sorte de papiers négociables, aux opérations aléatoires, à l'agiotage, en somme, aux jeux de bourse et à la bancocratie moderne."* (K.Marx, Le Capital, Livre I, ch. 31).

Le développement du crédit, les débouchés artificiels ouverts par l'État aux groupes capitalistes, qui résultent de l'impasse historique du mode production capitaliste. Ils sont à l'origine du développement de la masse de titres (actions et obligations) qui sont échangés sur les marchés financiers. Mais la "valeur" de ces titres est fictive: les actions et obligations sont en fait du papier monnayable, ce sont des titres de propriété sur le capital réel qui ouvrent droit au versement des dividendes, ou des titres de créance sur l'État.

Aussi, la "revendication" d'utiliser "l'argent de la spéculation" dans la production que met en avant le PCF et que reprennent les dirigeants CGT et FSU est une escroquerie. Autant proposer d'attraper de la fumée à mains nues. Cette "exigence" n'a qu'un but: ne pas mettre en cause le mode de production capitaliste lui-même. Car c'est dans les rapports de production, pas dans ceux de distribution (comme l'expliquent les tenants de "la relance par la consommation") ou dans la "spéculation", qu'est l'origine de toutes les crises capitalistes.

## UN RÉGIME BANQUEROUTIER

Avec la réapparition de la crise récurrente du mode de production capitaliste dans les années 70, un nouvel élargissement du système du crédit est devenu nécessaire. En août 1971, la convertibilité du dollar américain en or était supprimée, permettant ainsi d'élargir considérablement les émissions monétaires et les emprunts pour couvrir des déficits croissants. Il s'agissait là du verdict de faillite du régime capitaliste, de l'affirmation que, pour fonctionner, le système financier devait s'affranchir de toute référence à une valeur réelle. S'en est suivie une vague d'inflation aux effets de plus en plus dislocateurs pour les échanges mondiaux.

Au début des années 80, au prix d'une profonde récession, un tournant dans le financement du parasitisme était opéré, vers une politique "monétariste": le recours à l'emprunt, aux marchés, pour financer les déséquilibres du capitalisme. Pour cela, les obstacles à la circulation des capitaux dans la sphère financière ont été progressivement levés, les marchés ont été décloisonnés, déréglementés, pour permettre à cette sphère de s'élargir sans cesse.
Ce développement du système de crédit et bancaire a pu être *"le moyen le plus puissant de faire dépasser à la production capitaliste ses propres limites"* (Le Capital, livre III, ch. 36). Sans ce développement, la production n'aurait jamais atteint les dimensions actuelles.

Cependant il ne faut pas perdre de vue que la base sur laquelle a pu se poursuivre le développement du système de crédit, ce sont les coups assénés aux travailleurs qui ont permis d'accroître leur exploitation, coups dont les gouvernements Reagan et Thatcher ont donné le signal. Ce sont aussi les crédits massifs injectés par les États bourgeois pour soutenir l'économie directement ou à travers des organismes type FMI. Il faut le rappeler d'autant qu'on assiste à cet incroyable travestissement des choses qu'est la fable de la disparition des États face aux "marchés". C'est l'exact contraire.

Mais avec son développement, le système de crédit est devenu plus que jamais *"un des véhicules les plus efficaces des crises et de la spéculation"* (Ibid). Toute crise, avec les faillites qu'elle entraîne, voit ses effets décuplés par le château de cartes de crédits qu'elle fait s'écrouler. De plus, les exigences propres au maintien et au développement de ces *"bulles de savon gonflées de capital-argent nominal"* (Marx) pèsent de plus en plus lourdement comme un carcan sur l'économie capitaliste.
Pour que la cavalerie se poursuive, il faut une rémunération suffisante de l'argent investi dans la sphère financière. Il faut que soit honoré le payement, sinon du principal, du moins des intérêts de la dette. Il faut de même une stabilité monétaire pour garantir les investissements. Ce sont ces conditions que la crise économique est en train de mettre à bas.

## L'AMORCE D'UN TOURNANT?

En effet, une série de signes qui indiquent qu'une limite est proche d'être atteinte. Ce sont d'abord les dévaluations successives et contraintes qui ont déjà été mentionnées. Mais encore: le 11 août, l'Indonésie annonçait qu'elle interrompait le remboursement de sa dette, tout en continuant à en payer les intérêts. Le 1er septembre, le premier ministre de la Malaisie rétablissait le contrôle des changes, rejetant les conseils du FMI, en déclarant: *"La seule façon de gérer l'économie est de nous isoler des spéculateurs"*. Le 3 septembre, la Corée du sud annonçait un plan de relance de la consommation, en creusant

massivement les déficits publics, opérant ainsi "*un virage à cent quatre-vingt degrés de la politique menée depuis l'entrée en fonction du président Kim Daejung*" (*La Tribune* du 3 septembre). Début septembre encore, Hongkong restreignait les mouvements des capitaux pour limiter la chute de la bourse, suivi par Singapour.

Au Japon, Keizo Obuchi, le nouveau premier ministre annonçait dans son discours d'investiture le 7 août l'abandon de la loi, votée l'année précédente, qui prévoit le retour à l'équilibre budgétaire, alors que la dette publique du Japon atteint 100% du PIB et son déficit budgétaire 7% du PIB.

En Russie, après la dévaluation forcée du rouble était annoncé un moratoire unilatéral sur le payement de la dette, avant que les clans de la néo-bourgeoisie russe ne s'engagent dans une véritable fuite en avant pour tenter d'éviter sa soumission complète à l'impérialisme.

Le premier acte de Tchernomyrdine, une fois imposé à Elstine, était déjà d'annoncer un plan de restructuration de la dette russe au terme duquel, selon *La Tribune* du 27 août, les investisseurs "*scandalisés*" "*ne devraient récupérer que 20% de leur mise*". Le programme sur lequel Tchernomyrdine devait être investi, qui vaut sans doute encore pour Primakov, est résumé dans un document adopté fin août conjointement par la Douma, le Conseil de la Fédération et le gouvernement.
C'est "*une réorientation totale de la politique menée jusqu'ici*": "*retour à l'émission monétaire, nationalisations dans les secteurs stratégiques de l'économie, soutien aux producteurs nationaux et protection des monopoles naturels*" (*Le Monde* du 28 août). Mais les couches dominantes russes ne peuvent que s'incliner, en fin compte, devant l'impérialisme.

Mais les États capitalistes dominants eux-mêmes prennent conscience que leur capacité d'intervention va être de plus en plus restreinte s'ils ne peuvent accroître, comme le fait le Japon, leurs déficits, et éventuellement recourir à nouveau à l'inflation. C'est pourquoi il est significatif que, après les États-Unis et la Grande-Bretagne, la France ait annoncé le 15 septembre, par la voix de D.Strauss-Kahn, l'émission d'obligations indexées sur l'inflation. On est jamais trop prévoyant.

Quand bien même la crise actuelle serait surmontée, ce ne serait que provisoire, dans la perspective de la dislocation du marché mondial. Le capitalisme ne peut revenir en arrière, se régénérer. Tout au plus peut-il espérer tenir repousser les échéances inéluctables le plus longtemps possible.

## LA SEULE ISSUE: EXPROPRIER LE CAPITAL

*Combattre pour le socialisme* l'a maintes fois expliqué: la situation dramatique des travailleurs et de la population des pays semi-coloniaux préfigure ce qui menace les prolétariats des pays capitalistes dominants si ce mode de production se survit. Les coups portés depuis des années, la destruction progressive bien qu'irrégulière des conquêtes ouvrières, les millions de chômeurs et de précaires, la transformation de couches entières du prolétariat et de la jeunesse en miséreux et en assistés, ne sont qu'un prélude.

La seule voie pour le prolétariat, c'est que soit menée une politique basée sur la satisfaction de ses besoins, en rompant avec les exigences du capital. C'est d'assurer son droit au travail en interdisant les licenciements et le travail précaire, en instaurant l'échelle mobile des heures de travail, c'est à dire la diminution massive du temps de travail, sans toucher aux acquis ni aux salaires, jusqu'à l'embauche de tous ceux qui veulent travailler. C'est la garantie des salaires par l'échelle mobile des salaires. C'est de garantir le droit à un logement décent pour tous les travailleurs. C'est d'instaurer l'égalité des droits, y compris politiques, pour tous les travailleurs, quelle que soit leur origine.

Ces revendications sont vitales pour le prolétariat, et la crise qui s'avance les rendra encore plus brûlantes. Elles ne sont pas exhaustives. Mais aucune n'est supportable pour le régime capitaliste. Pour qu'une telle politique soit menée, le prolétariat doit prendre le pouvoir, exproprier les groupes capitalistes qui détiennent aujourd'hui les moyens de production et les banques, briser l'État bourgeois, porter au pouvoir un gouvernement ouvrier, appuyé directement sur la population laborieuse et la jeunesse, organisée dans les organismes que sa lutte fera surgir, comités, conseils.
Ainsi il sera possible d'élaborer et de réaliser un plan de production fondé sur la satisfaction des immenses besoins des masses et non plus du profit.

Au pouvoir, le prolétariat dénoncerait la dette publique, les accords entre puissances capitalistes tels l'Union Européenne et son "Euro", l'OTAN, etc. Il combattrait pour l'émancipation réelle de la tutelle impérialiste des peuples des pays semi-coloniaux, pour la république universelle des soviets, pour le socialisme.

L'ABC d'une telle politique, c'est le combat contre tout gouvernement au service du capital, c'est d'ouvrir cette perspective politique au prolétariat en termes concrets, en relation avec ses organisations traditionnelles, de mener une agitation permanente pour que celles-ci rompent avec la bourgeoisie et ses gouvernements, pour un gouvernement des partis ouvriers traditionnels sans représentants d'organisations bourgeoises.

La crise qui s'avance porte dans ses flancs une effervescence politique grandissante dans les rangs du prolétariat et de la jeunesse. L'engagement du processus de la reconstruction du mouvement ouvrier sur l'axe de la révolution prolétarienne est inéluctable. Mais seule la lutte sur l'orientation définie ci-dessus peut permettre que ce mouvement n'avorte pas de nouveau.

C'est le combat dans la continuité de ce que fut celui pour la IV$^{e}$ Internationale, fondée il y a 60 ans, qui pourra permettre au prolétariat de surmonter les obstacles que lui opposent ses vieilles organisations dégénérées, de construire des partis ouvriers révolutionnaires et une nouvelle internationale ouvrière révolutionnaire, instruments indispensables pour le mener à la victoire.

C'est cette perspective d'ensemble qu'il s'agit de projeter dès maintenant, autour de laquelle il s'agit de s'organiser, dans la continuité des acquis de la IV$^{e}$ Internationale, et de la lutte pour sa reconstruction (auxquels le numéro 73-74 de CPS est consacré, en hommage au combat de Stéphane Just).

# III. Le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli, an II

Rapportée à la politique qu'exigera pour la bourgeoisie la marche en avant de la crise économique, la politique du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli (Kouchner ayant quitté le Parti Radical de Gauche pour oeuvrer de l'intérieur du PS à la destruction de ce dernier) est tout à fait insuffisante. Le secrétaire général du RPR, Sarkozy, l'indique en ces termes (dans *Le Monde* du 10 septembre):

*"Cette politique est d'autant plus imprévoyante que les nuages s'amoncellent en Asie et en Russie, en Amérique du sud et en Europe de l'est".*

Mais la crise des partis traditionnels de la bourgeoisie (sur laquelle CPS n°72 est largement revenu) fait que, pour le moment, le gouvernement de la "gauche plurielle" est le seul possible pour le capitalisme français. C'est à lui qu'il revient de porter les coups nécessaires au prolétariat.

Et son bilan en ce sens est tout à fait important: privatisation de France Télécom, création des "emplois-jeunes", cheval de Troie contre le statut de la fonction publique, loi Chevènement d'aggravation des lois Pasqua-Debré et préparation de l'expulsion de dizaines de milliers de clandestins, la loi (dite) des 35 heures, loi de liquidation des acquis du prolétariat.

Malgré un tel bilan, malgré plus d'une année d'attaques sérieuses contre travailleurs et jeunes, le gouvernement est en mesure de poursuivre, et même de se lancer dans une nouvelle phase d'attaques contre le prolétariat et la jeunesse.

## "UN CLIMAT DE RENTRÉE PARTICULIÈREMENT SEREIN"?

*Les Échos* du 1er septembre affirment même, dans un article écrit non pas à des fins de propagande, mais à l'usage des patrons qui lisent ce journal: "*Lionel Jospin bénéficie d'un climat de rentrée particulièrement serein*". Et de décliner:

*"La situation économique et sociale dont bénéficie le gouvernement Jospin depuis quelques mois est inédite. (...) l'encéphalogramme du climat social reste étonnamment plat. (...)*

*Les jours de grève sont au plus bas. Quant aux syndicats, ils ont manifestement trouvé trop peu de braises sur lesquelles souffler pour annoncer, comme certains ont l'habitude de le faire, un automne social "chaud". Nuance éloquente: la CGT, qui effectuait sa rentrée la semaine dernière, s'est contentée de "souhaiter" des "luttes nombreuses et unitaires".*

*Force ouvrière est restée plutôt discrète, promettant juste un rassemblement de ses militants sur la Sécurité sociale. (...) Nicole Notat est d'autant plus confortée à tenir sa ligne modérée et à ne rien concéder à son opposition qu'elle a accumulé les bons résultats lors des dernières élections professionnelles."*

C'est un fait incontestable que le nombre de journées de grève est au plus bas depuis cinquante ans, comme le sont les bons résultats électoraux de la CFDT, porte-serviette de tous les gouvernements successifs.

La presse a souligné à l'envi que le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli avait même réussi là où le gouvernement Chirac-Juppé avait échoué, en privatisant cet été Thomson Multimédia et l'Aérospatiale, tandis que s'élargissait la part du capital privé dans France Telecom et que s'engage la privatisation du Crédit Lyonnais.

Pour autant, et *Les Échos* peuvent bien se pâmer d'admiration, chacun des coups qu'entend porter le gouvernement peut servir de détonateur, le prolétariat a gardé sa capacité de surgir à tout moment. Encore faut-il que lui soit ouverte la voie du combat, que soient brisés les obstacles que les appareils syndicaux mettent à l'engagement du combat.

Il faut le dire: c'est la politique du PS, du PCF, l'aplatissement devant le gouvernement imposé aux organisations syndicales par leurs appareils, qui expliquent que celui-ci ait mené sa politique entièrement au service de la bourgeoisie avec une relative facilité jusqu'ici.

Gouvernement vertébré par les partis ouvriers traditionnels, le gouvernement de collaboration de classe Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Kouchner peut aller aussi loin que le lui permettront le PS, le PCF, les dirigeants des organisations syndicales ouvrières, enseignantes et étudiantes.

Là réside l'essence de la "méthode Jospin": l'association la plus étroite des organisations ouvrières à l'application de sa politique, vers la cogestion.

Le prolétariat, même en rejetant la politique de ses vieilles organisations, n'en a pas d'autres qui pourraient surgir comme par magie. C'est pourquoi il faut bien apprécier l'ampleur de l'offensive politique que mènent le PS, le PCF, et les appareils syndicaux qui leur sont liés pour interdire que s'ouvre toute issue à la classe ouvrière, pour la démoraliser et la désorienter.

Chaque nouveau pas en avant qu'ils réalisent dans la défense revendiquée du capitalisme affecte l'ensemble de la classe ouvrière sans que pourtant celle-ci y adhère. Ils témoignent indirectement du recul politique imposé à celle-ci, (ce qui n'empêche pas que sa capacité de se défendre, sa puissance sociale objective, reste pour l'essentiel intacte).

## LA CONVENTION DU PS SUR LES ENTREPRISES

C'est donc à bon droit qu'un des porte voix au capital financier, *La Tribune*, accorde une place centrale dans son édition du 28 août à l'université d'été du Parti Socialiste, au cours de laquelle a été dévoilé le texte préparatoire à une conférence sur les entreprises qui doit se tenir les 21 et 22 novembre prochains.

Le document présenté par la direction du PS contient en effet une légitimation des privatisations et des attaques contre la fonction publique prises en charge aujourd'hui par le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli.

Ainsi, après avoir "réaffirmé" la nécessité du secteur public, le document en établit les règles: "continuité du service" (donc remise en cause du droit de grève), "adaptabilité". Tout ceci pour arriver à trois exigences:

*"qu'ils ne pèsent pas sur l'économie par un coût global trop lourd et une faible productivité. (...) qu'ils participent au décollage de nouveaux secteurs stratégiques pour la Nation (...) qu'ils assurent le développement de secteurs où le délai de retour sur investissement dépasse les exigences de profit rapide".*

En somme, qu'ils correspondent en tout point à ce que la bourgeoisie souhaitent qu'ils soient. En conséquence: "*tout service public ne passe pas par l'existence d'un secteur public*", les dirigeants du PS faisant un plat éloge de "*la concurrence (qui) est source d'innovation, de technique nouvelles, de mode d'organisation et de produits nouveaux*". Ce serait donc à une "*loi-cadre de définition des services publics*", "*assortie d'une évaluation régulière des objectifs fixés, des moyens pour les mettre en œuvre et des résultats obtenus*", de faire valoir ces exigences.

Là ne s'arrêtent pas les "innovations". Le PS veut en finir avec la confusion entre "entrepreneur, patron et rentier", et permettre aux premiers d'être indemnisés en tant que tels par les Assedic, ainsi que de "*lever les "obstacles statutaires" qui empêchent les chercheurs de créer ou de se mettre au service d'une entreprise*".

Enfin, plus que jamais, le PS défriche la voie vers la cogestion, fidèle à la "méthode Jospin", en proposant d'instaurer "*un nouveau pacte social dans les entreprises*".
Il s'agirait d'associer plus étroitement encore les organisations syndicales ouvrières à la défense de "leur" entreprise. Alors qu'il n'y a plus de "grain à moudre", cela signifie: l'associer aux licenciements (c'est le sens du retour proposé à l'autorisation administrative de licenciement); amener les organisations les plus importantes à "plonger" systématiquement dans la cogestion (un accord social n'étant "*valable que lorsqu'il a été signé par les organisations qui représentent la majorité des salariés*") organisations majoritaires le paraphent); associer les délégués du personnel au conseil de surveillance des entreprises; enfin, développer "*l'actionnariat salarié*".

Dans les conditions présentes, "cogérer" signifie pour les organisations syndicales ouvrières se soumettre entièrement aux objectifs du patronat et combattre pour les faire avaler à la classe ouvrière. C'est la voie vers leur destruction, vers le corporatisme. C'est la perspective dans laquelle se situe expressément le PS, en proposant notamment quand il propose d'étendre le système de "mandatement" de salariés par les organisations syndicales.

## ROBERT HUE : "RADICAL CONSTRUCTIF"

Plus spectaculaire encore est la manière dont le PCF s'engage. En plein mois d'août, Robert Hue, devenu spécialiste *es* sondages, décidait de faire frissonner l'échine de la "ménagère de moins de cinquante ans" en annonçant à *VSD* (!) que la rentrée verrait surgir un "*nouveau Robert Hue*", "*plus radical*". Lors de l'Université d'été du PCF, première du genre, il précisait le "concept" de "radicalité constructive": "*il ne s'agit pas simplement d'être le porte-parole des impatiences et des mécontentements, mais bien plutôt le porteur dans la majorité plurielle et au gouvernement de la radicalité des exigences populaires*". Cet embrouillamini, bien dans la manière de l'actuel dirigeant du PCF, est en fait sans ambiguïté: la "radicalité constructive", c'est politique de la mouche du coche.

Ainsi, lors de la même université d'été, il exigeait du gouvernement: "*le changement doit avancer à un rythme plus soutenu*". Dès cette université d'été, la direction du PCF se plaçait dans le cadre de l'acceptation du traité d'Amsterdam et de l'Euro, bien qu'annonçant tout de même un vote "contre", pour le principe. Elle veut se placer dans "*l'après-euro*", se prononçant pour "*la réorientation sociale et démocratique de l'Union européenne*".

Puis *l'Humanité* du 4 septembre publiait une déclaration du Bureau National du PCF à propos "des services et secteurs publics" dans laquelle on peut lire:

*"ils* (les dirigeants du PCF - Ndlr) *ne considèrent pas l'ouverture du capital à des financements autres que publics comme une question taboue à laquelle il faudrait répondre à priori par la négative, en tout lieu, et en toute circonstance".*

Incontestablement, la "radicalité" de cette politique "constructive" ne va pas sans réticences, jusqu'au sein de l'appareil de ce parti à la dérive. Robert Hue doit marteler sans cesse que "*le PCF n'a pas l'intention de devenir un courant du PS*", preuve que la question est bel et bien posée. Mais la traduction de la "mutation" dans les rangs du PCF est sans conteste celle qu'en donnait un participant à l'Université d'été qui décrit:

*"nos réunions de cellules désertiques et nos camarades qui n'osent plus militer".*

Ce caractère "constructif" du PCF est éclatant quand il est mis en œuvre, sur son propre plan, par l'appareil de la CGT.

## "NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION DE DÉSTABILISER LE GOUVERNEMENT" (L.VIANNET)

Louis Viannet, membre du Comité National du PCF a en effet exprimé sans détour, lors de la CE de la CGT du 17 juin dernier, quel cours l'appareil entendait imprimer au syndicat:

*"Je n'imagine pas que l'on puisse avoir comme perspective une déstabilisation du gouvernement qui aiderait au retour de la droite".*

Le même Viannet qui apostrophait des manifestants en novembre-décembre 1995 en leur disant: "vous demandez la démission de Juppé, mais il n'y a rien à mettre à la place" a donc découvert depuis quoi mettre "à la place": un gouvernement qui fasse pour l'essentiel la même politique. Et cette fois-ci encore: il annonce crûment: le gouvernement doit gouverner.

Par conséquent: la classe ouvrière ne doit pas envisager de combattre et vaincre ce gouvernement, d'exiger de ses directions syndicales qu'ils rompent le "dialogue social" avec lui. Viannet parle ainsi pour tous ses collègues dirigeants des confédérations, des fédérations, des syndicats.

La direction confédérale entend que prochain congrès de la CGT , qui se tiendra du 31 janvier au 5 février 1999, marque une évolution importante dans cette voie. Selon le premier document préparatoire, il s'agirait de "*transformer*" "*la totalité de notre démarche syndicale*".

En effet, on peut lire dans ce document:

> *"Notre syndicalisme reste marqué par une tendance à privilégier la dénonciation des aspects négatifs, préoccupants, annonciateurs du pire et la compilation des mécontentements* (quel mépris! - Ndlr) *à propos des politiques gouvernementales, plutôt qu'à rechercher par quelles revendications, propositions, contre-propositions, les salariés pourront se sentir encouragés à se mobiliser pour gagner dans la confrontation avec les employeurs, publics ou privés".*

C'est ce "syndicalisme responsable", de "propositions" et non plus de "dénonciation", que l'ensemble des bureaucraties syndicales ont mise en œuvre avec plus de zèle que jamais depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de la "gauche plurielle".

C'est ce qu'ils ont fait en disloquant et isolant le combat des enseignants de Seine-Saint-Denis. C'est ce qu'ils ont fait à Air France, en refusant d'appeler à la grève générale du groupe Air France à l'occasion de la grève des pilotes, ouvrant en grand la voie à sa privatisation, permettant à la direction et au gouvernement d'en finir avec la grève des pilotes en obtenant le gel des salaires des pilotes sur sept ans en plus de la baisse du salaire de ceux qui deviendront actionnaires du groupe, ainsi que "*la création d'une échelle de rémunération spécifique pour les jeunes embauchés*", calqué sur celle existant déjà à British Airways.

C'est ce qu'ils continuent de faire en se disposant pour faire passer la nouvelle vague d'attaques du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli.

## LE GOUVERNEMENT BAISSE LES SALAIRES DES ENSEIGNANTS DU SECONDAIRE

CPS n°72 l'avait déjà souligné, l'enseignement public est au cœur de la nouvelle phase de l'offensive gouvernementale.

Le gouvernement y est passé brutalement à l'offensive en diminuant par un décret paru le 7 août la rémunération des heures supplémentaires des enseignants du second degré, pour financer les emplois précaires, cheval de Troie contre le statut des enseignants. Le fait que ces heures supplémentaires soient de surcroît imposées aux enseignants est une circonstance aggravante, mais de toute façon, c'est de la baisse des salaires dont il s'agit.

Cette décision a une immense importance pour tous les travailleurs, en particulier dans la fonction publique. Elle renvoie aux décrets-lois de Laval en 1935, qui baissaient les salaires des fonctionnaires de 10%.
Cette baisse des salaires est un coup de bélier visant à ouvrir la voie à l'ensemble des mesures réactionnaires contre les enseignants et leur statut, à commencer par les décrets détruisant le mouvement national (voir l'article sur l'enseignement dans ce numéro).

Pour faire passer la baisse des salaires, les dirigeants syndicaux, à commencer par ceux du SNES, ont dû plonger. Le 7 septembre, des derniers annonçaient l'annulation de la grève prévue pour le 10 septembre. Motif? Les "discussions" réclamées à corps et à cris depuis plus d'un an avec le ministère s'engagent. Cette annulation est un signal adressé aux enseignants: la direction du SNES entend leur faire avaler toute la politique du gouvernement. Déjà, elle a accepté de facto le décret baissant les heures supplémentaires (en proposant au ministère son "gel"), et avec lui toute la politique de destruction de l'enseignement public, à commencer par les décrets liquidant le mouvement national.

Il n'est d'autre voie pour les enseignants que de combattre pour imposer aux dirigeants du SNES, de la FSU et de la FEN, qu'ils appellent à la grève générale pour le retrait du décret scélérat publié le 7 août. Mais on ne peut exclure que le coup que vient de porter la direction du SNES, avec le soutien des dirigeants des syndicats de la FSU et de la FEN, permette de déblayer la voie au gouvernement pour les semaines à venir. En tout cas, Allègre se félicite: "*la main tendue a été saisie*".

Ce qui se passe dans l'enseignement a une importance pour tout le prolétariat. Si la direction du SNES, celles de la FSU et de la FEN, parviennent à faire passer la baisse des salaires, à impuissanter les enseignants, cela aura des répercussions dans toute la classe ouvrière.
Mais il faut déjà dire que la baisse des salaires et la destruction des acquis n'est pas l'apanage de l'enseignement public. Les négociations engagées dans le cadre de la loi "d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail" aboutissent à ce résultat dans des branches entières de la production.

## LE VRAI VISAGE DE LA LOI (DITE) DES 35 HEURES

Les uns après les autres, les accords de branche ou d'entreprise qui pleuvent confirment ce que CPS expliquait depuis des mois: la loi "d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail" est bien une machine de guerre contre les acquis du prolétariat, pour accroître la flexibilité, l'annualisation du temps de travail, pour faire baisser les salaires et dynamiter le SMIC.

De ce point de vue, l'accord signé dans la métallurgie avec le soutien de la direction de Force Ouvrière et de Blondel lui-même donne le ton (voir l'article dans ce numéro de CPS).
Certes, certes, le gouvernement, la CFDT et la direction de la CGT ont crié au scandale, au "détournement" de la loi. En conséquence de quoi M.Aubry a refusé de signer un arrêté d'extension de cet accord à toute la branche le qualifiant d'accord "virtuel". Mais c'était pour mieux applaudir la signature de l'accord dans l'industrie sucrière. Comme le démontre l'article que publie CPS, cet accord lui aussi se situe sur le terrain de l'annualisation du temps de travail, de la baisse des salaires réels.
Le vrai visage de la loi (dite) des 35 heures, c'est bel et bien l'accord signé dans la métallurgie qui le révèle. C'est une confirmation totale de ce CPS n'a cessé d'expliquer. Et voilà bien ce qui dérange le gouvernements et les appareils syndicaux sur lesquels il s'appuie à fond.

Tout le bruit qu'ils ont fait autour de l'accord dans la métallurgie n'a pour objectif que d'enfermer la classe ouvrière dans le cadre de "négociations" pour trouver un "bon accord". Car ils savent que si dans un secteur important, les travailleurs imposaient aux dirigeants syndicaux de rejeter les plans de la direction, de boycotter les "négociations" sur l'application de la loi, cela ouvrirait la voie au combat d'ensemble pour imposer aux dirigeants confédéraux qu'ils la rejettent et engagent le combat pour son abrogation.

## AUBRY PERSISTE ET SIGNE

Toujours "au nom de l'emploi", Martine Aubry s'est faite l'apôtre d'une réforme complémentaire de sa loi "d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail", en reprenant à son compte le rapport Malinvaud remis au gouvernement début août. Il s'agit de "baisser les charges sociales". En termes plus nets: poursuivre et accélérer la liquidation du salaire différé.

Pour ce faire, elle a organisé une première "concertation" avec les "partenaires sociaux", a reçu les dirigeants FO et CGT. Évidemment, le contenu des projets du gouvernement était connu à l'avance. *La Tribune* du 3 septembre explique:

> *"Le niveau retenu (au dessous duquel les "charges" seraient allégées - Ndlr) serait nettement au dessus de deux fois le SMIC".*

Mais encore:

> *"comme il n'est pas question de trop taxer les hauts salaires, il faudrait trouver une autre source de financement. Ressources qui peuvent venir du budget de l'État, mais aussi d'un élargissement de l'assiette des cotisations patronales. Le tout se faisant progressivement, sur plusieurs années. Ainsi, le gouvernement s'attaquerait à la structure même du financement de la sécurité sociale. Une idée qui fera plaisir aux partenaires sociaux, tels que la CGT et la CFDT, et aux communistes, favorables à cette refonte structurelle."*

Ce qui est en perspective, c'est la poursuite du saccage de ce qui reste de la Sécurité Sociale fondée sur la solidarité ouvrière. Après avoir obtenu le feu vert des directions confédérales, Aubry a annoncé un texte de loi courant 1999.

## CASSE DES HÔPITAUX PUBLICS

Dans le même temps, le gouvernement poursuit l'application du plan Juppé, notamment dans les hôpitaux publics. Les agences régionales de l'hospitalisation mises en place par le plan Juppé multiplient la "réorganisation", c'est-à-dire la fermeture de services par dizaines, en particulier les services des urgences.

Décidément infatigable, Aubry a soumis le 27 juillet au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière un décret particulièrement important. *Le Monde* du 27 juillet en écrit:

> *" la ministre de l'emploi et de la solidarité propose la création d'une "indemnité de départ volontaire" qui serait proposée aux 681 000 agents des hôpitaux publics; Cette mesure n'est qu'un des aspects du dispositif d'accompagnement des restructurations hospitalières, esquissé par le plan Juppé de réforme de l'assurance-maladie et mis en œuvre par le gouvernement afin qu'infirmières et aides-soignants ne soient pas victimes de ce mouvement inévitable".*

Touchante sollicitude en vérité! Cette prime de départ signifie pour des milliers d'agents: "dégagez"!

Cerise sur le gâteau: si, par malheur, les "bénéficiaires" étaient embauchés ultérieurement dans la fonction publique, ils devraient la rembourser.

Preuve de l'ampleur des coups portés à la santé publique et ses personnels, la loi de financement de la Sécurité sociale prévoit le retour à l'équilibre du régime général fin 1999. Certes, on peut en douter, étant donné que les prévisions de croissance sont celles, invraisemblables, qui ont été annoncées par D.Strauss-Kahn. Mais c'est une signe tangible des "progrès" accomplis sous la houlette du gouvernement.

Ce sont les États Généraux de la Santé, lancés en mai dernier, qui sont l'instrument pour faire passer toute cette politique. Ils débutent effectivement en cette rentrée, et s'étaleront sur plusieurs mois. Le jour de leur commencement, B.Kouchner recevait un rapport qui en donne le cadre: aboutir rapidement à la suppression de 34 000 lits dans les hôpitaux. Le combat réel contre l'application du plan Juppé dans la Santé, pour l'abrogation des décrets instaurant "la prime au départ", c'est le combat pour imposer aux dirigeants syndicaux et confédéraux qu'ils boycottent ces États Généraux.

## UN BUDGET AU SERVICE DU CAPITAL

Il n'est pas besoin de dresser une revue de tous les aspects de la politique du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli. Le projet de budget a été adopté en conseil des ministres le 9 septembre. Ce projet possède évidemment un aspect "virtuel": c'est celui d'un gouvernement sûr de lui, de la croissance, du soutien des directions syndicales, dans la plénitude de ses moyens politiques. Les développements de la crise économique ont déjà sapé les bases sur lesquelles il s'assoit encore. Ainsi, le projet prévoit un déficit ramené de 2,9% à 2,3% du PIB, et le retour à l'équilibre primaire (c'est à dire hors charge de la dette).

Mais c'est un concentré de sa politique. Des dizaines de milliards de francs sont alloués au patronat. Une dizaine au titre des aides prévues par la loi (dite) des 35 heures, 12 milliards de baisse des impôts sur les entreprises, dont 7 au seul titre de la réforme de la taxe professionnelle, qui doit sur cinq ans donner 20 à 25 milliards de francs au patronat.

Dans le même temps, le nombre de fonctionnaires est bloqué, ce qui signifie d'importantes suppressions de postes dans une série de ministères: près de 500 à l'Équipement (celui de J-C.Gayssot), près de 700 aux Finances, tandis que les redéploiements dans celui de l'Éducation nationale entraînent la suppression de 3 300 postes de surveillants.

Enfin, ce budget finance l'ensemble des (contre)-réformes du gouvernement, comme notamment les emplois-jeunes, il encaisse les recettes des privatisations.

Les dirigeants syndicaux ont fait des déclarations offusquées: "*les grands gagnants de ce budget sont les entreprises*" (L.Viannet, CGT), "*les nouvelles rentrées fiscales auraient dû être consacrées en priorité à mieux satisfaire les besoins des salariés*" (direction de Force Ouvrière). Ceux de la FSU disent s'opposer "*aux dogme du gel des emplois publics*" (M.Deschamps).
L'examen de ce budget le démontre: il ne peut être question de "l'amender", de "l'améliorer". Il doit être combattu. C'est pourquoi il faut ouvrir la perspective:

*"Dirigeants de la CGT, de FO, de la FSU et de la FEN, **appelez à une manifestation en masse à l'Assemblée nationale** le jour de l'ouverture de la discussion budgétaire pour **imposer aux députés du PS et du PCF qu'ils rejettent le budget du gouvernement!**"*

Une telle manifestation de masse modifierait les rapports politiques à l'avantage du prolétariat, lui ouvrirait la voie du combat sur son propre plan contre le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli et sa politique, mettrait immédiatement à l'ordre du jour la constitution d'un gouvernement PS-PCF sans représentant d'organisations bourgeoises, appuyé sur la majorité dont ils disposent à l'Assemblée, mettant à bas Chirac et la V° République.

## POUR UN GOUVERNEMENT PS-PCF SANS REPRÉSENTANT D'ORGANISATIONS BOURGEOISES

Notre Comité entend continuer de combattre sur l'orientation qui a toujours été la sienne. Pour reprendre les termes de l'éditorial du numéro 61 de *Combattre pour le socialisme*: seule la spontanéité des masses est capable de surmonter les obstacles que dressent les directions syndicales, le PS, le PCF à des mouvements, ou à un mouvement du prolétariat et de la jeunesse contre la politique de ce gouvernement, pour le vaincre le chasser.

Que de tels mouvements aient lieu et se développent est d'autant plus difficile qu'à ce stade de la lutte des classes en France, des relations à l'intérieur de ce prolétariat, de cette jeunesse, il y n'y a, comme forces politiques importantes, que les organisations ouvrières traditionnelles, travailleurs et jeunes étant devant la nécessité d'essayer de les utiliser.

Mais la puissance de la spontanéité du prolétariat et de la jeunesse est une réalité objective, comme l'avait démontré une nouvelle fois le mouvement de novembre-décembre 1995. Comme toujours, le surgissement des masses dépend de circonstances conjoncturelles imprévisibles : mesure gouvernementale jouant le rôle d'un catalyseur du mouvement des masses exploitées, et donnant un dénominateur commun à tous ; mouvement dans un secteur donné qui entraîne l'ensemble ; sentiment qu'il est possible d'imposer aux dirigeants syndicaux qu'ils réalisent le Front unique des organisations syndicales, ou d'organisations syndicales, etc...

Les tâches politiques coulent de source : militer pour concourir à ce que se dégage la spontanéité du prolétariat et de la jeunesse ; utiliser toutes les occasions et possibilités d'agitation politique pour la rupture des organisations ouvrières (partis et syndicats) avec la bourgeoisie, (sous toutes formes spécifiques nécessaires) et conjointement pour qu'elles réalisent le Front unique.
Tout combat d'ampleur est aujourd'hui nécessairement politique. Il dresse les masses exploitées et la jeunesse contre la politique des gouvernements bourgeois, contre ces gouvernements, en l'occurrence contre la politique du gouvernement de la "gauche plurielle", contre le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli.

Il pose la question non seulement de le faire reculer, mais de l'abattre, de le chasser, tout naturellement pour porter au pouvoir un gouvernement du Front unique des organisations ouvrières, un gouvernement PS-PCF ne comprenant pas de membre appartenant à des organisations et partis bourgeois ou des membres du personnel politique de la bourgeoisie.

Aucune illusion n'est permise. Le PS et le PCF, ne changeront pas de nature, ils resteront liés indissolublement à la défense du mode de production capitaliste. Mais d'un tel gouvernement, les masses exigeront la satisfaction de leurs revendications, l'application d'une politique capable d'en finir avec la crise, donc d'orienter la production selon leurs besoins, c'est-à-dire selon un plan élaboré et réalisé sous contrôle ouvrier, ce qui exige l'expropriation de la bourgeoisie de la possession des moyens de production. de s'engager dans la voie qui mène au socialisme.

Dans cet affrontement, la mobilisation et la lutte du prolétariat feront naître des organismes qui lui sont propres: les conseils, les soviets. C'est dans ce mouvement que se réuniront les conditions pour que celui-ci prenne réellement le pouvoir.

Cette orientation ouvre une perspective politique aux masses exploitées et à la jeunesse. Bien entendu, cela ne se réalisera pas automatiquement, ni dans les formes strictement prévues. Mais dans la lutte politique ainsi orientée et impulsée, dont le point de départ et l'objectif sont la mobilisation, le mouvement, l'organisation des masses, au travers des inéluctables contradictions qu'elle fera surgir et développera se constitueront les conditions de la construction d'un authentique Parti Ouvrier Révolutionnaire et par là même celles de la formation d'un authentique gouvernement ouvrier, de la prise du pouvoir par le prolétariat.

Le 25 septembre 1998

APPLICATION DE LA LOI AUBRY DITE "DES 35 HEURES" :

# UNE OFFENSIVE GÉNÉRALE CONTRE LES CONVENTIONS COLLECTIVES QUI A POUR OBJECTIF LA LIQUIDATION DES ACQUIS DU PROLÉTARIAT

## UN PREMIER CONSTAT

Suite à l'adoption en mai dernier de la loi Aubry, intitulée loi " d'orientation et d'incitation à la réduction du temps de travail ", dite encore des " 35 heures ", le journal patronal *Les Échos* du 15/09/98 établissait le premier constat suivant :

> *" A défaut d'un premier bilan, difficile pour un texte dont la disposition principale – la réduction de la durée légale – s'appliquera à partir du 1er janvier 2000 (2002 pour les moins de 20 salariés), c'est sans doute un premier constat qui peut être fait de la loi Aubry : trois mois après sa promulgation elle n'est pas restée lettre morte. Elle a incontestablement déjà déplacé les lignes du paysage et du dialogue sociaux "*
> *Pour le gouvernement, c'est un succès : le texte a poussé les partenaires sociaux à réagir et/ou à s'adapter. Mais la médaille a, pour lui, son revers : le contenu des négociations porte souvent sur les moyens d'absorber les coûts liés au passage aux 35 heures, tandis que les créations d'emplois sont souvent une perspective lointaine, en tout cas pas immédiatement tangible "*

Au 15 septembre 1998, toute une série " d'accords " résultant de " négociations " en vue de l'application de la loi Aubry ont été signés. On peut citer parmi les principaux ceux des secteurs de la métallurgie, de l'artisanat du bâtiment, des coopératives laitières, des centres d'économie rurale et du sucre. Soit au total plus 2,4 millions de salariés concernés. Mais de plus des " négociations " du même type se sont ouvertes dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics, du textile, des banques, de la chimie, de la grande distribution.

Au fur et à mesure de la signature des accords de branches, les " négociations " se multiplient et se développent entreprise par entreprise, à l'initiative conjointe des patrons et des dirigeants syndicaux. Ainsi, suite à la signature de l'accord pour la métallurgie les " négociations ", engagées dans de nombreux cas avant même que la loi n'ait été adoptée, s'accélèrent dans des entreprises comme Renault, PSA ou Péchiney...Le début des négociations à France Télécom est imminent tandis que, par ailleurs, le gouvernement " planche " sur l'application des " 35 heures " dans la fonction publique et les entreprises publiques telles que la RATP, la SNCF, EDF, GDF, application que les dirigeants des fédérations syndicales des fonctionnaires et de ces entreprises ne cessent de réclamer.

En réalité, c'est tout le prolétariat qui est actuellement confronté à une offensive sans précédent du patronat et du gouvernement, avec la participation directe des dirigeants syndicaux à tous les niveaux. Et c'est bien la loi Aubry, au compte du gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli, qui a ouvert la voie.

## UNE LOI RÉACTIONNAIRE

C'est lors de la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail du 10 octobre 1997, réunissant autour du gouvernement les représentants patronaux (CNPF, CGPME et UPA) et les dirigeants des confédérations ouvrières (CGT, FO) et à laquelle participaient aussi la CFDT, la CGC et la CFTC, que L. Jospin a annoncé la préparation du projet de loi. Quoi qu'en aient dit les dirigeants des confédérations ouvrières, et à leur suite tous ceux qui capitulent devant eux, pour justifier leur participation ultérieure, avec le gouvernement et le patronat, à la mise au point finale du projet de loi et leur refus d'engager le combat contre un projet dont l'objectif était le développement de la flexibilité et la baisse des salaires, les grandes lignes de la future loi étaient parfaitement tracées dés la conférence du 10 octobre.

C'est un secret de polichinelle que le gouvernement a dévoilé avec la présentation de l'avant-projet de loi lors du conseil des ministres du 10 décembre 1997. Le n° 70 de CPS du 8/12/97 puis le n° 71 du 2/3/98 ont analysé respectivement le contenu du projet puis de la loi adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale 10 février 1998. En résumé on peut rappeler les principaux points suivants :

- en aucun cas n'est instaurée une durée hebdomadaire de 35 heures ; en fait il s'agit d'une durée légale moyenne sur l'année (ce qui était en partie le cas pour les 39 heures instaurée par l'ordonnance du 16/1/82 qui, déjà, autorisait de multiples dérogations par " voie conventionnelle ", dérogations élargies par les lois Delebarre du 28/2/86 et Seguin du 19/6/87 et surtout par la loi quinquennale dite pour l'emploi du 20/12/93 qui elle ouvrait la possibilité à l'annualisation). La loi n'entre en application qu'au 1er janvier 2000 pour les entreprises de 20 salariés et plus et qu'au 1er janvier 2002 pour les entreprises de moins de 20 salariés ; comme la loi de Robien, c'est une loi de participation dont l'application repose entièrement sur l'engagement des dirigeants syndicaux à tous les niveaux.

- dans ce cadre, le régime des heures supplémentaires étant maintenu (autorisation du contingent annuel de 130

heures), l'un des objectifs de la loi est parfaitement clair : donner une formidable impulsion aux négociations entreprise par entreprise, voire branche par branche, vers l'annualisation du temps de travail, autrement dit ce que les patrons nomment la flexibilité ;

- la loi n'offre aucune garantie en ce qui concerne les salaires, qui, ici aussi, doivent être négociés au niveau des entreprises ; pour le moment le régime du paiement des heures supplémentaires reste sur l'essentiel inchangé. Mais le gouvernement a indiqué que les modalités de paiement des heures supplémentaires seraient revues lors de la préparation de la loi " balai " en fonction de la " situation économique ". Par ailleurs il a laissé la porte ouverte à ce que soit renégocié le niveau du SMIC pour tenir compte de la baisse de la durée hebdomadaire moyenne. Au nom de "l'effort commun" pour créer des emplois, la loi organise les " négociations " en vue de la " modération " salariale, en fait la baisse des salaires ;

- les entreprises qui s'engagent volontairement dés maintenant dans la réduction du temps de travail en embauchant ( accord dit " offensif ") ou pour différer l'application d'un plan social ( accord dit " défensif ") se voient grassement indemnisées. A titre d'illustration le projet de budget pour 1999 prévoit 7 milliards de francs d' " aides " au titre de l'application de la loi (auxquelles s'ajoutera la poursuite des " aides " au titre de la loi de Robien, elle-même abrogée, qui ont été de 2,7 milliards en 1998)... en complément des 43 milliards de francs d'allégement de " charges " sur les bas salaires (soit une progression de 4,2 milliards de francs par rapport à 1998).

Certes, le CNPF n'est pas parvenu à faire valoir son exigence que soit abandonné le principe de la date butoir du 1er janvier 2000. La loi a été définitivement adoptée le 19 mai 1998 et promulguée le 12 juin. 10 jours après les décrets d'application ont été publiés. Le maître des forges Ernest-Antoine Sellière a déclaré que le patronat serait "légaliste".
De fait le CNPF s'efforce maintenant d'utiliser les immenses possibilités qu'offre cette loi pour porter des coups décisifs contre les acquis de la classe ouvrière et préparer les conditions de l'adoption de la seconde loi, prévue fin 1999, afin qu'elle lui soit le plus favorable possible. Une première analyse des accords de branche ou d'entreprise qui ont vu le jour ou qui sont en négociation montre clairement que cette loi est une loi qui sert totalement les intérêts de la bourgeoisie.

## " L'ACCORD QUI FAIT RÊVER LES PATRONS "

C'est en ces termes que *Libération* du 10/8/98 commente l'accord signé le 28 juillet 1998 entre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) et les fédérations FO, CGC et CFTC du secteur. Du point du vue du prolétariat c'est un secteur décisif. Plus de 1,8 millions de salariés sont concernés dans les industries automobile, de la construction navale, aéronautique et ferroviaire, des équipement et des composants électriques et électroniques, des équipements mécaniques, de la métallurgie et la transformation des métaux.

Le contenu de l'accord a effectivement de quoi *" faire rêver les patrons "*. Ces principales dispositions sont les suivantes selon *Les Échos* du 29/7/98 :

**durée légale du travail :** *" Le texte reconnaît la baisse la durée légale du travail à 35 heures au 1er janvier 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et au 1er janvier 2002 pour celles qui ont moins de 20 salariés. En revanche, la durée de travail sur l'année intégrera les 11 jours fériés (sauf le 1er mai), de sorte qu'elle sera de 1645 heures par an. " ;*

**durée effective du travail :** *" De 94 heures aujourd'hui dans la métallurgie, le contingent annuel est ainsi fixé à 180 heures par salarié, et à 150 heures pour ceux dont le temps de travail est annualisé. Les entreprises pourront majorer ce quota de 25 heures par an et par salarié entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2002 pour les entreprises de plus de 20 salariés...Concrètement, la baisse du temps de travail s'appliquera par une réduction de l'horaire de travail sur la semaine ou, si l'on retient un calcul annuel, par l'octroi de jours de repos supplémentaires...Divers aménagements seront possibles sur la semaine. Le temps de travail pourra ainsi être réparti sur quatre jours, sur cinq jours et même sur six jours. Les jours de repos ne devront pas forcément être accolés au dimanche " ;*

**annualisation du temps de travail :** *" C'est une disposition majeure de l'accord, qui reprend les conclusions du texte signé par l'UIMM, FO et la CGC en 1996 : les entreprises n'auront pas besoin de conclure un accord avec les organisations syndicales pour annualiser le temps de travail...Selon les semaines, le temps de travail pourra être modulé. La durée hebdomadaire ne pourra dépasser 48 heures par semaine (contre 46 actuellement NDLR) et 42 heures en moyenne sur une période de 12 semaines consécutives...Pour certaines catégories de salariés, le personnel de montage sur les chantiers, des services de maintenance et d'après-vente, la durée journalière pourra être de 12 heures et hebdomadaire de 44 heures en moyenne sur 12 semaines. ";*

**les salaires :** *" La rémunération mensuelle des salariés est lissée...Le forfait à la mission sans référence horaire est étendu au-delà des seuls cadres dirigeants. Cette formule par laquelle le salarié n'est pas soumis à un horaire de travail ne pourra s'appliquer qu'aux salariés relevant de la convention collective des ingénieurs et cadres, et à ceux dont " l'activité permet de leur reconnaître une indépendance dans la gestion de leur temps de travail par rapport à l'horaire de référence de l'entreprise " ". Selon les catégories de cadres ou assimilés sont aussi instaurés le " forfait avec référence à un horaire annuel " et le " forfait assis sur un horaire mensuel ".*

Par ailleurs, *L'Usine Nouvelle* du 2/9/98 précise *" L'accord ne fait aucune référence à d'éventuelles réductions ou modérations salariales "* et commente *" Le satisfecit de Marc*

*Blondel, claironnant " Nous arriverons aux 35 heures en l'an 2000 sans réduction de salaire ", n'est pas justifié. La négociation salariale restera du ressort des entreprises. ".*

Analysant les conséquences de cet accord, le journal *Les Échos* du 29/7/98 indiquait :

*" Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité s'est bien gardé en effet d'annoncer à l'avance les conditions d'attribution de l'aide structurelle qui arriveront en 2000 sans avoir négocié. Mais la carte joker est entre les mains du patronat. Car il est désormais probable que le texte signé hier donnera le ton des négociations dans d'autres branches et fera hésiter beaucoup d'entreprises. Que le gouvernement vienne à refuser d'inscrire dans la seconde loi de 1999 les dispositions permettant l'entrée en vigueur de la totalité de l'accord, et l'UIMM dénoncera tous les textes conventionnels ".*

## UN ACCORD " VIRTUEL " ?...

Au lendemain de la signature de l'accord dans la métallurgie, Martine Aubry a déclaré qu'il s'agissait d'un accord " virtuel " en précisant " *L'accord ne s'appliquera qu'en l'an 2000, j'ai donc tout le temps d'y réfléchir et j'attendrai très certainement le deuxième loi pour donner ma réponse* " (Les Échos du 30/07/98). Elle a décidé de refuser de signer l'arrêté d'extension nécessaire à l'application automatique à toutes les entreprises du secteur. Outre le fait que Martine Aubry estime que le contenu de l'accord mérite réflexion, elle et tout le gouvernement, relayés par les dirigeants de la CGT, sans parler de ceux de la CFDT, ont cherché à en minimiser la portée. Tous se sont efforcés de démontrer que cet accord est en contradiction avec la loi Aubry dite des " 35 heures " parce qu'il ne prévoit pas de création d'emploi.

En réalité, il n'en est rien : cet accord est entièrement dans la ligne des objectifs poursuivis par la loi en définissant plus précisément au compte de tout le patronat ses exigences en matière de flexibilité et d'annualisation du temps de travail. D'une certaine manière Martine Aubry le reconnaît et elle " y réfléchit ". Une grande partie des points de l'accord, tant sur le contingent des heures supplémentaires que sur l'organisation du travail, porte sur des questions que la loi laisse en négociation au niveau des entreprises et qui, fonction du bilan qui sera tiré en 1999, seront traitées par la loi " balai ". En opposition à l'accord dans la métallurgie, Martine Aubry a cité comme de " bons accords " ceux signés dans le domaine des coopératives laitières ou et de l'industrie sucrière.

Du premier de ces accord, *Le Monde* du 1/9/98 nous apprend que, outre le fait que le temps de travail est annualisé : " *les employeurs ne paieront pas les majorations pour heures supplémentaires entre la 35ème et la 39ème heures* " ; du second on peut lire dans *Les Échos* du 20/8/98, en plus du fait qu'il ne prévoit pas de création d'emploi :

- *" l'annualisation du temps de travail est généralisée. Les employeurs pourront faire travailler leurs salariés 46 heures, voire 48 heures au maximum, par semaine durant la campagne sucrière qui s'ouvre aux alentours du 14 octobre et dure 14 semaines. "*

- *" Gel des salaires. L'accord prévoit un partage du coût des 345 heures entre employeurs et salariés. Pour ce qui est de son ressort, la branche gèle les salaires minima jusqu'en 1999, ce qui était déjà le cas depuis 1995 ".*

Tandis que Jérôme de Pelleport, le directeur général de Béghin-Say déclarait " *Cet accord va permettre une véritable annualisation du temps de travail* ", *Les Échos* du 28/9/98 résumaient ainsi la position de Martine Aubry : " *Martine Aubry se saisit de l'accord conclu dans le sucre, lundi, pour démonter que les entreprises ont un intérêt certain à la baisse du temps de travail* ".

Mais au-delà de ces aspects et des possibilités de la mise en œuvre immédiate pour tout ou partie de ses dispositions, l'accord de la métallurgie a une importance politique considérable. A peine était-il signé, qu'il est devenu la référence pour tout le patronat sur la ligne à tenir dans les négociations de branches et d'entreprises.

Cet accord résume les " revendications " du patronat. Il n'a pas obtenu entièrement satisfaction avec la première loi de 1998, mais sur la base des avancées réelles qu'elle représente pour lui, il entend utiliser son avantage et poursuivre son combat jusqu'au bout pour liquider les acquis de la classe ouvrière cristallisés dans le code du travail et les conventions collectives en obtenant satisfaction par la future loi de 1999. La " plate-forme " sur laquelle il appelle les dirigeants syndicaux à " négocier " entreprise par entreprise, c'est l'accord de la métallurgie. De plus le fait qu'une des deux principales confédérations ouvrières, FO, se soit engagée à fond pour le défendre est une avancée politique pour la bourgeoisie et le gouvernement.

## ... DES CONSÉQUENCES BIEN RÉELLES

L'accord signé dans la métallurgie a permis au patronat d'infléchir les négociations engagées avant sa signature ou de fixer un cadre à celles qui allaient s'engager. Fort de cet acquis le patronat a pris l'initiative de précipiter le processus des négociations de branches et d'entreprises.

Dans *Libération* du 10/8/98, Alain Sionneau, président de la Fédération Nationale du Bâtiment (FNB), déclarait, commentant l'accord de la métallurgie, " *c'est indéniablement une référence* " tandis que Guillaume Sarkozy, vice-président de l'Union des Industries Textiles, expliquait " *Je ne l'ai pas lu dans le détail mais je crois que c'est une bonne base ! Ce que j'en sais me semble être tout à fait la bonne stratégie pour donner le choix aux entreprises. Il permet à celles qui le peuvent de réduire la durée du travail, compensée par une diminution ou modulation des hausses de salaire (...) Je pense qu'il y aura d'autres accords de ce type* ".

Dans les " négociations " qui se sont ouvertes à l'initiative de la Fédération Française du Bâtiment, le patronat exige " *une flexibilité de 0 à 48 heures* " et : " *une modulation maximale des horaires, un quota très important d'heures*

*supplémentaires et une comptabilisation de la formation professionnelle hors du temps de travail* " (*Les Échos* du 24/9/98).

L'Union des Industries Textiles dans les négociations qui se sont ouvertes exige de porter de " *90 actuellement à 188 heures par an et par salarié le quota des heures supplémentaires* " (*Libération* du 31/8/98).

Les statistiques publiées par la presse à la mi-septembre indiquent que sur environ 250 accords d'entreprises signés dans le cadre de la loi Aubry, plus de 60% prévoient l'annualisation du temps de travail et une " modération " salariale. A titre d'illustration, un tract CGT de Péchiney-Rhenalu indique que la base de négociations proposée par la direction est :

> " *blocage des salaires pendant trois ans, remise en cause des statuts (congés, indemnités diverses...), remise en cause des activités sociales du CE, chantage à l'emploi avec mise en place de l'annualisation, de la flexibilité...* ".

Force est de constater, car de multiples autres exemples pourraient être donnés, que l'acceptation des " négociations " dans la cadre de la loi Aubry, entreprise par entreprise, disloque les capacités de résistance du prolétariat et permet une remise en cause totale de ces acquis.

## LES DIRIGEANTS SYNDICAUX AVEC LE PATRONAT ET LE GOUVERNEMENT

Par leur participation à la conférence du 10 octobre 1997, les dirigeants des confédérations CGT et FO ont permis que le gouvernement s'engage dans la préparation de la loi Aubry. Pendant des mois, jusqu'à son adoption en première lecture en février 1998, ils ont participé à la " concertation " avec le gouvernement pour son élaboration. Lors du vote à l'Assemblée nationale, ils ont laissé la voie totalement libre au PS et au PCF pour l'adopter. Par la suite, ils se sont pleinement engagés pour la mise en application de la loi. Les dirigeants de le CGT n'ont hésité à saluer la loi Aubry comme la plus importante conquête sociale depuis 1936 ; ceux de FO, tout en affichant des " inquiétudes " sur les risques de voir s'accroître la flexibilité dans les entreprises, ont laissé les mains libre au gouvernement ; ceux de la FSU et de le FEN ont aussi joué un rôle en pressant le gouvernement de faire adopter sa loi et de l'appliquer à la fonction publique. La CFDT, organisation bourgeoise à l'avant-garde de l'association capital-travail, a joué le rôle de promoteur de la loi, tout comme elle l'avait fait pour le plan Juppé de destruction de la sécurité sociale.

Le rôle des dirigeants syndicaux dans l'acceptation de la signature de l'accord de la métallurgie est significatif du soutien qu'ils apportent au gouvernement et au patronat dans l'offensive contre la classe ouvrière

Ceux de FO se sont engagés à fond et ouvertement en signant l'accord. Blondel est monté en première ligne au nom de la liberté de négocier et de la défense de la politique contractuelle. Dans une déclaration au journal *Les Échos* du 31/7/98, il justifie ainsi la signature de FO " *Cet accord revêt un caractère à la fois défensif et offensif. Défensif pour éviter certaines dérives dans les entreprises où la flexibilité existe déjà, et offensif pour garantir le pouvoir d'achat et amorcer sérieusement l'extension de l'Arpe aux salariés ayant commencé à travailler dès quatorze-quinze ans* ". C'est une bien piètre justification quand on se rapporte au contenu de l'accord ! Son ex rival à la direction de la confédération, le dirigeant de la fédération FO de la métallurgie Michel Huc, dit la vérité moins élégamment. Dans *L'Usine Nouvelle* du 27/8/98, il déclare " *Évidemment, ce n'est pas l'accord du siècle, mais Martine Aubry ayant toujours déclaré que la loi de 1999 s'inspirerait des expériences précédentes, il fallait bien commencer par quelque chose* ". On en reste pantois ! Dans cette affaire, Blondel et Huc engagent la confédération FO dans la défense des revendications... du patronat.

Les dirigeants de la CGT n'ont pas signé l'accord. Mais leur responsabilité reste entière. Ils ont participé jusqu'au bout aux négociations et ils ont justifié ainsi leur refus de signer : " *Faute d'un accord de branche jugé satisfaisant en termes d'emplois et de conditions de travail, Daniel Sanchez, le secrétaire général de la Fédération CGT de le métallurgie, attend désormais des négociations dans les entreprises qu'elles fixent un cadre meilleur à la future loi Aubry en 1999* " (*L'Humanité* du 29/8/98).

Dans son interview à *L'Humanité*, Sanchez ne dénonce pas l'accord mais il juge qu'il n'est pas satisfaisant, non de part ses dispositions mais parce que " *La philosophie du texte fait que l'emploi est le grand absent* ". C'est la principale raison invoquée par la CFDT pour justifier son refus de signer ...Pour le reste, pour les dirigeants de la CGT, cet accord est acceptable et comme l'indique le titre de l'article de *L'Humanité* " *La bataille se gagnera dans les entreprises* ".

Comme dans la métallurgie, partout ailleurs, les dirigeants des organisations syndicales ouvrières à tous les niveaux, en acceptant la loi Aubry et de négocier son application sont les agents directs de l'offensive contre la prolétariat. Quant au PS et au PCF, il suffit de rappeler qu'ils ont salué cette loi comme une avancée sociale, et qu'ils ne cessent de s'en faire les promoteurs.

## NON À LA FLEXIBILITÉ ! NON À L'ANNUALISATION ! NON À LA BAISSE DES SALAIRE ! ABROGATION DE LA LOI AUBRY DITE DES " 35 HEURES "

Après la loi quinquennale dite pour l'emploi, après la loi de Robien, la nouvelle loi sur les " 35 heures " constitue une véritable machine de guerre contre la classe ouvrière.

Depuis son adoption le patronat a affirmé qu'il serait " légaliste ". Bien que n'ayant pas obtenu tout ce qu'il souhaitait, il ne fait aucun doute qu'il utilise cette loi pour engager une offensive à coups redoublés contre les travailleurs en vue de généraliser la flexibilité et la baisse des salaires.

La possibilité pour le patronat d'aller dans cette voie repose entièrement sur les dirigeants syndicaux à tous les niveaux : tout dépend de leur engagement dans les " négociations " sur une orientation de concertation-participation, tout cela bien

entendu au nom de la lutte contre le chômage et pour préserver l'emploi.

C'est pourquoi les mots d'ordres suivants doivent être projetés :

**Non à la flexibilité ! Non à l'annualisation du temps de travail ! Non à la baisse des salaires ! abrogation de la loi Aubry !**

**La responsabilité des dirigeants syndicaux à tous les niveaux, dans chaque entreprise, dans chaque branche et au plan national, c'est de refuser de participer aux "négociations " en vue de l'application de la loi dite des " 35 heures ".**

**C'est d'exiger que les dirigeants des confédérations et des fédérations ouvrières dénoncent tous les accords pourris passés depuis l'adoption de cette loi.**

**La responsabilité des dirigeants des confédérations CGT et FO, mais aussi celle des dirigeants de la FSU et de la FEN, c'est de rompre avec le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli et avec le patronat. C'est de refuser de participer à la "concertation" sur l'élaboration de la nouvelle loi prévue pour 1999.**

**La responsabilité des dirigeants des confédérations CGT et FO, de la FSU et de la FEN c'est de réaliser le front unique des organisations syndicales en vue d'organiser le combat général du prolétariat pour imposer au PS et au PCF, qui disposent d'une majorité à l'Assemblée Nationale, qu'ils rompent avec le gouvernement et qu'ils abrogent la loi réactionnaire dite des " 35 heures ".**

Sur cette orientation il est possible que soit mené le combat pour porter un coup d'arrêt à l'offensive du patronat et du gouvernement, de combattre réellement pour la défense des acquis et la satisfaction des revendications.

Il ne fait aucun doute que pour obtenir l'abrogation de la loi Aubry, il est nécessaire de combattre et de défaire le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli, gouvernement au service du capital.

## COMMENT EN FINIR AVEC LE CHÔMAGE ?

La loi Aubry dite des " 35 heures ", a été élaborée au nom de la lutte contre le chômage. Le gouvernement, le patronat, les dirigeants des confédérations ouvrières prétendent poursuivre cet objectif. De fait d'immenses nouveaux sacrifices sont exigés du prolétariat au nom du combat "pour l'emploi ". C'est une tentative de mystification.

Le chômage est inhérent au mode de production capitaliste. À tout moment la bourgeoisie a besoin que subsiste " une armée de travailleurs de réserve " disponible et corvéable à souhait afin de peser sur le prix de la force de travail en maintenant les prolétaires en concurrence dans la lutte pour leur survie quotidienne. Ces dernières années, c'est justement l'existence d'un volant considérable de chômeurs qui a permis aux bourgeoisies des principales puissances capitalistes de peser sur le prix de la force de travail, de remettre en cause les acquis de la classe ouvrière, de multiplier le nombre de travailleurs sous-payés au moyen des petits boulots ou du travail à temps partiel, et, ainsi, de maintenir une relative croissance économique.
Dés que le taux de profit baisse dans des conditions ne permettant plus la réalisation de la plus-value dans des normes acceptables pour le capital, les prolétaires sont massivement, par millions aujourd'hui dans les pays du sud-est asiatique, condamnés au chômage.

À la remise en cause des acquis du prolétariat au nom du " partage du travail ", il est nécessaire d'opposer la revendication des 35 heures, voire moins encore afin de distribuer entre tous les prolétaires le travail disponible, sans diminution de salaire ni flexibilité, avec embauche compensatoire réalisée sous contrôle ouvrier. Ainsi il est possible d'en finir avec le chômage et le travail précaire.

Mais une telle politique exige d'en finir avec la propriété privée des moyens de production, d'exproprier le capital. La satisfaction du droit au travail est incompatible avec le maintien du régime capitaliste.

Le seul gouvernement qui pourrait réellement résoudre la question du chômage et assurer le droit au travail, c'est un gouvernement ouvrier, rompant avec le capital et s'engageant vers le socialisme. En l'absence de parti ouvrier révolutionnaire, le combat pratique pour un tel gouvernement passe par l'organisation des travailleurs et la jeunesse pour œuvrer à la mobilisation générale du prolétariat qui seule peut imposer aux PS et au PCF qu'ils rompent avec l'actuel gouvernement, qu'ils chassent Chirac, qu'ils en finissent avec la V° République et qu'ils constituent un gouvernement du PS et du PCF sans représentants de la bourgeoisie.

De ce gouvernement, les masses exigeraient la satisfaction de leurs revendications. Pour mener ce combat politique il faut construire un authentique parti ouvrier révolutionnaire : c'est le fondement de notre combat politique.

Le 24/9/98

LA RENTRÉE DU GOUVERNEMENT JOSPIN - GAYSSOT - CHEVÈNEMENT - VOYNET - ZUCARELLI:

# AGRESSION GÉNÉRALISÉE CONTRE LES ENSEIGNANTS, LES PERSONNELS, L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

## NON À LA BAISSE DES SALAIRES !

Le gouvernement de la fermeture de Renault-Vilvorde, de la loi Chevénement contre la fraction immigrée de la classe ouvrière, de la privatisation de France Télécom, de la loi Aubry d'annualisation et de flexibilité du temps de travail est, à cette rentrée, celui de la baisse du salaire des enseignants.

En effet, par un décret paru le 7 août, le gouvernement Jospin - Gayssot - Chevènement - Voynet - Zucarelli a décidé de diminuer de 17% la rémunération des heures supplémentaires (HSA) pour les professeurs du second degré. Or ces heures leur sont imposées, obligatoirement inscrites dans leur temps de service. C'est donc bien d'une baisse des salaires qu'il s'agit, d'une diminution du prix de la force de travail.

Cette mesure, très politique, constitue la pointe avancée de l'offensive que le gouvernement déchaîne contre les professeurs, contre tous les personnels de l'enseignement public : d'ores et déjà, elle servirait à financer des emplois précaires (contrats emplois-jeunes) contre les emplois statutaires (dans le projet de budget 1999, suppression de 3 000 postes de MI-SE, étudiants-surveillants protégés par un statut).

Réussir ce coup est important pour le gouvernement : parvenir à baisser les salaires des enseignants serait remporter une victoire contre les statuts, cible essentielle à abattre pour réduire le coût de l'enseignement.

## « *DÉGRAISSER LE MAMMOUTH* » (ALLÈGRE)

Dès son installation au ministère de l'Éducation nationale, Allègre annonçait l'objectif fixé par la gouvernement que dirige Jospin: éclater l'enseignement public, en réduire le coût.
Cette politique n'est pas l'effet du soi-disant mauvais caractère d'un ministre, elle est dictée par les besoins du mode de production capitaliste. Elle vise à baisser la valeur de la force de travail et de son renouvellement. Le capital exige qu'il y ait moins d'enseignants, le cassage des statuts de la fonction publique, qu'il y ait moins d'élèves et d'étudiants, moins de diplômes garantis, moins de dépenses publiques.
La nouvelle vague de mesures gouvernementales s'inscrit dans une politique d'ensemble, que le projet de budget 1999 matérialise (voir l'éditorial de ce numéro).

C'est contre les enseignants, contre l'ensemble du prolétariat que ce gouvernement entend réaliser les exigences du capitalisme français. Alors que la France connaît encore une certaine croissance économique, dans une situation où pèse la menace d'une crise économique mondiale, le gouvernement de coalition entre le PS, le PCF d'une part, des organisations bourgeoises d'autre part, applique avec zèle cette politique réactionnaire. Parce qu'il « gère loyalement » les affaires de sa bourgeoisie, dont les intérêts sont incompatibles avec ceux des travailleurs de l'enseignement public, de toute la classe ouvrière. Pour cela, à cette rentrée 1998, il baisse les salaires des professeurs de lycée et de collège, il s'attaque à tous les niveaux de l'édifice de formation.

## LYCÉES: UN CONCENTRÉ DE L'OFFENSIVE

Dans les lycées, ces attaques d'une extrême gravité contre les enseignants, les personnels, le droit à l'enseignement, se trouvent rassemblées : statuts, salaires, postes, programmes, tout y passe. Le gouvernement qui baisse les salaires, a annoncé depuis un an son intention de détruire le mouvement national des mutations des professeurs.

Deux décrets visent à soumettre les enseignants aux recteurs, aux chefs d'établissement, à restreindre les nominations sur poste fixe. Ils constituent une menace à l'encontre du statut des enseignants et les premières mesures de « déconcentration » de la gestion des personnels s'appliquent. D'ores et déjà, par dizaines de milliers, des enseignants titulaires n'ont pas de poste fixe, dépendent de « la bonne opinion » de leur chef d'établissement ou de leur inspecteur pour être renommés, à titre provisoire, dans le même établissement.

Cet été, Allègre a annoncé à l'Assemblée nationale que sa « réforme » des lycées, sur la base du rapport Meirieu, s'appliquerait dès la rentrée (*Le Monde*, 2 juillet). Elle signifie: flexibilité des personnels, annualisation de leur temps de travail, alourdissement de leur charge de travail, des milliers de suppression d'heures d'enseignement, allégement des programmes, mise en cause du cadre national des programmes et des diplômes avec le renforcement du contrôle continu.

## UNE "CHARTE" CONTRE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le 28 août, le gouvernement a chargé les ministres Allègre et Royal de présenter une « réforme » de l'enseignement primaire :

> *« Claude Allègre dispose désormais dans cette croisade d'un atout de taille : l'existence de plusieurs milliers d'emplois-jeunes, ou aides-éducateurs, qui lui permettent d'envisager un bouleversement complet du fonctionnement de l'école. Le ministre de l'éducation décline ce changement en trois dimensions: les programmes, les rythmes scolaires, le métier d'enseignant. » (Le Monde*, 29 août)

Décidément, le mot « *croisade* » est bien choisi : c'est la guerre réactionnaire contre l'école publique où des maîtres recrutés par concours sont chargés d'instruire. C'est le ravalement de toutes les disciplines enseignées au rang « d'activités », « animées » par des enseignants... ou des emplois-jeunes, ou

des intervenants extérieurs. D'ailleurs la charte indique que les programmes doivent être *« allégés, non rigides, conçus sur le mode d'objectifs à atteindre, avec souplesse, adaptation selon les classes, autonomie »* (*Libération*, 28 août). En un mot, il faut en finir avec le caractère national des programmes.
Les « rythmes scolaires » sont également utilisés comme prétextes à la dislocation du premier degré de l'enseignement public: pas les mêmes horaires, pas la même organisation, champ libre aux *« collectivités territoriales, aux associations sportives, culturelles et éducatives, les organismes à vocation sociale et les familles »* auxquels la mise en place de "contrats éducatifs locaux" ouvrent les portes de l'école (*Le Monde*, 29 août). Pour l'instant, en dehors des heures de classe, mais déjà *« en concertation et en cohérence »* avec les écoles. D'ailleurs, *« le ministre de l'éducation nationale offrira notamment le concours des aides-éducateurs pour assurer l'encadrement des activités ».*

Taillables et corvéables à merci, précaires, sous-payés, la semaine des emplois-jeunes s'allonge, tandis qu'ils sont utilisés à la place d'emplois statutaires de surveillants, de documentalistes, de bibliothécaires, d'employés municipaux et d'instituteurs. Quant à ces derniers, ils voient bien que la *« redéfinition du métier d'enseignant »*, prônée par la charte gouvernementale, ressemble comme une jumelle à la liquidation du métier d'instituteur.

## LE COLLÈGE DANS LE COLLIMATEUR

Le gouvernement poursuit l'application des mesures Bayrou *« d'allégement des horaires et des programmes »*. Il annonce même qu'il entend accélérer le mouvement, en utilisant la méthode des questionnaires - sondages - colloques.

Cette dernière a servi l'an dernier contre les lycées ; elle accompagne la charte du primaire (2 000 écoles qui expérimentent, des colloques académiques, puis un colloque national).

L'objectif, encore et encore, est la liquidation des programmes nationaux, du caractère national de l'enseignement public. Royal déclare le 8 juillet :

> *« Face à des programmes démesurés et irréalisables, les établissements fixeront eux-mêmes les connaissances élémentaires et les apprentissages indispensables (...) Le nombre d'enseignants par classe et de disciplines sont peut-être trop nombreux au collège. »* (*Le Monde*, 9 juillet)

## « NOUS ALLONS FORTEMENT PROMOUVOIR L'ALTERNANCE » (ALLÈGRE)

Dans une entrevue (*Le Monde*, 2 septembre), le ministre annonce la couleur. La quasi-totalité des élèves des lycées professionnels sont issus de la classe ouvrière. Que leur formation échappe au patronat, qu'ils aient droit à l'instruction, à la qualification, à un diplôme reconnu, voilà pourquoi ont combattu des générations de prolétaires.

Aujourd'hui, le ministre et le gouvernement reprennent, au service du capital, le sale boulot réactionnaire qui livre la jeunesse aux patrons. Tout en rentabilisant les « investissements » dans les LP :

> *« Nous allons créer des 'plateformes technologiques' afin que les équipement des lycées professionnels, qui sont souvent bien meilleurs que ceux des PME, puissent servir toute l'année et non un tiers du temps. Il nous reste à discuter de la place respective de l'alternance sous statut scolaire ou sous contrat de travail. »* (*Le Monde*, 2 septembre)

## LE PLAN « U3M »

Le 15 septembre, le gouvernement, par la voix d'Allègre, présente un redécoupage de la carte de l'enseignement supérieur, baptisé « plan des universités du 3° millénaire ». Vantant la mise en concurrence des universités pour obtenir leur financement, il leur promet *« des plaies et des bosses »* (*Ouest France*, 16 septembre). De plus, le gouvernement reprend les propositions des rapports Guillaume et Attali, machines à détruire les statuts des chercheurs, à démanteler les organismes publics de recherche, au profit des patrons (voir *Combattre pour le Socialisme* n°72).
A la solde du capital, le gouvernement que Jospin dirige charge son ministre de l'éducation nationale et de la recherche d'annoncer son ambition pour les universités : ne plus en ouvrir, et en fermer !

> *« Alors que les effectifs des étudiants se sont à peu près stabilisés, il n'est plus question de construire des amphis à tout va : 'cette notion n'est-elle pas dépassée avec l'arrivée des nouvelles technologies et l'enseignement à distance ?' s'interroge-t-il.*
> *Sans exclure la création de nouvelles universités, il n'hésite pas non plus à remettre en cause l'implantation de certaines antennes. 'S'il n'a plus de clients, il faudra bien fermer les commerces', a-t-il expliqué. »* (*Le Monde*, 17 septembre)

## IL EST URGENT DE BLOQUER CETTE OFFENSIVE

L'ampleur, la cohérence des attaques perpétrées, qualifient le gouvernement pour ce qu'il est : un gouvernement bourgeois, ennemi des enseignants, des personnels de l'enseignement public, de tous les travailleurs. Les enseignants, les personnels, veulent légitimement défaire son offensive, arracher satisfaction à leurs revendications :

**Abrogation du décret du 7 août diminuant le paiement des heures supplémentaires,**

**Retrait des décrets liquidant le mouvement national des professeurs,**

**Abandon immédiat de la « réforme » des lycées, abandon immédiat de « la charte » des écoles, retrait du plan U3M, rejet des rapports Attali et Guillaume,**

**Aucune suppression d'heure d'enseignement ni de poste, réemploi de tous les maîtres auxiliaires, création de tous les postes nécessaires à la défense et l'amélioration des conditions de travail et d'études...**

Dans l'enseignement comme ailleurs, les syndicats ont été constitués par les travailleurs pour assurer leur défense. Il est de la responsabilité des dirigeants syndicaux de l'organiser.

Cette défense exige qu'ils dressent contre le gouvernement et sa politique le front unique des syndicats, qu'ils appellent à la grève générale de l'enseignement public pour arracher ces revendications.

Mais chacun constate, plus que jamais, que les bureaucrates qui sont à la tête des syndicats, mènent une politique contraire à ces exigences, une politique de soutien au gouvernement Jospin - Gayssot - Chevènement - Voynet - Zucarelli.

## SEINE-SAINT-DENIS, SUPER ZEP

Par la trahison du mouvement de mars à mai 1998 des enseignants de ce département, les dirigeants de la FSU, de la FEN, de FO, de la CGT, ouvraient la voie à l'attaque généralisée contre l'enseignement public. C'est ce qu'expliquait *Combattre pour le Socialisme* du mois de juin, démasquant les mensonges sur la « victoire des enseignants et des parents » que tous les appareils syndicaux et leurs petits adjoints déversaient. *Combattre pour le Socialisme* disait vrai.

A cette rentrée, le plan du gouvernement s'applique, pour faire de la Seine-Saint-Denis une « super-ZEP » : 1 500 emplois-jeunes supplémentaires ont été recrutés ; 1 700 de plus le seront en cours d'année. Pour ces jeunes diplômés au delà de bac+2, le SMIC, 39 heures par semaine, la précarité de contrats renouvelables chaque année pour un maximum de 5 ans, et la voie bouchée aux emplois qualifiés auxquels ils sont substitués.

En outre, les postes à profil ont été multipliés pour les enseignants eux-mêmes. L'attribution de moyens passe par l'élaboration de « projets » soumis aux conseils d'administration. Ils doivent être conçus parmi *« cinq grands chantiers »* :

> *« développement de nouvelles technologies ; lutte pour la réussite scolaire ; lutte contre la violence ; constitution de réseaux d'éducation prioritaires ; rénovation de la carte de formation des lycées professionnels et technologiques. »* (*Le Monde*, 3 septembre)

La nouvelle inspectrice d'académie, Roze, explique :

> *« Les choix des CA sont très variés. La grève a eu pour effet positif de faire naître une vraie réflexion sur la gestion des dotations pédagogiques. Les moyens prévus pour les prochaines rentrées seront ciblés sur des actions nouvelles, car la Seine-Saint-Denis doit devenir un territoire d'expérimentation. »* (ibid.)

En Seine-Saint-Denis, comme ailleurs, les enseignants attendent encore les professeurs de mathématiques, d'anglais, etc, la baisse des effectifs, les dédoublements de classe. A leur volonté d'obtenir des postes d'enseignants, à leur volonté d'instruire, le gouvernement oppose la garderie, l'animation socio-culturelle ou des activités « citoyennes ».

Les directions syndicales ont permis que les enseignants qui se sont battus pendant huit semaines, qui ont manifesté et fait grève, se retrouvent dans cette situation. Parce qu'elles ont refusé de rejeter le « plan de rattrapage » du gouvernement, d'appeler tous les enseignants de Seine-Saint-Denis à la grève générale. Parce que, ne pouvant empêcher la mobilisation, elles se sont efforcées de l'essouffler, de la dévoyer vers un « bon plan » pour une « bonne zone franche », qu'elles ont discuté en permanence avec les représentants du gouvernement. Toutes les directions syndicales ont tout fait dans le même temps pour circonscrire le mouvement au département, alors que la Seine-Saint-Denis devenait le point vers lequel convergeait l'attention des enseignants partout en France, alors que ce mouvement posait la question de l'appel à la grève générale de tout l'enseignement public. Enfin, elles ont baptisé « victoire » la quatrième mouture du plan gouvernemental, au mépris des revendications des personnels, des intérêts des élèves.

Baisse des salaires, début de dislocation du mouvement des nominations, multiplications des certifiés et agrégés sans postes fixes (« titulaires académiques »), maîtres auxiliaires non réemployés, avalanche de « réformes » réactionnaires : l'offensive atteint une ampleur telle que les dirigeants syndicaux, pour protéger le gouvernement et lui permettre de réaliser ses plans comme en Seine-Saint-Denis, ont franchi à cette rentrée plusieurs degrés sur l'échelle de la collaboration éhontée avec le capital, contre le travail.

## ENTENTE CORDIALE, CHARTE CONSENSUELLE

Ce sont les titres respectifs des articles de *Libération* et de *L'Humanité* qui relatent la présentation de la « charte pour bâtir l'école du XXI° siècle ». Cette présentation

> *« a permis au ministre Claude Allègre d'afficher le consensus qui se dégage autour de son projet pour l'école primaire. Symbole de cette entente cordiale : la présence, à la table du ministre, des syndicats enseignants (SNUIPP-FSU, SE-FEN et SGEN-CFDT) et des associations de parents d'élèves (FCPE et PEEP). Tous ont souligné leur accord avec la méthode du ministre. »* (*Libération*, 29 août)

*L'Humanité* du 29 août précise :

> *« Les représentants des syndicats SNUIPP-FSU, SE-FEN et SGEN-CFDT, de même que les organisations FCPE et PEEP de parents, ont tous déclaré 'souscrire aux principes et à la démarche proposée' (...) Des projets ambitieux, donc, pour l'école, à construire dans la concertation avec tous les intéressés, mais dont les moyens restent à préciser. Un modèle pour les autres secteurs de l'éducation nationale ? »*

Le 28 août, les dirigeants des syndicats du premier degré à la même table que le ministre de la baisse des salaires des enseignants ! Les dirigeants des syndicats qui proclament leur accord avec la charte de destruction de l'école primaire ! C'est un coup de poignard, c'est la préparation de la rentrée avec le ministre, contre les enseignants. Car on ne peut « entourer » le ministre et le combattre, on ne peut vanter les mérites de sa politique et défendre les revendications des personnels, totalement contradictoires avec les mesures gouvernementales.

La démonstration a encore été faite le 10 juillet. Les instances nationales du SE-FEN et du SGEN-CFDT ont signé un « relevé de conclusions relatif à l'enseignement primaire », après des mois de « discussions » avec le gouvernement. La direction du SNUIPP-FSU a également participé, mais n'a pas signé le document final, bien qu'ayant, selon une motion du 8 septembre du SNUIPP du territoire de Belfort: "*dépensé une énergie considérable pour retourner les représentants des sections départementales opposées à la signature du texte*".

Ce texte entérine les attaques contre la formation continue des enseignants, annonce qu'il faut « évaluer » les dispositifs de remplacement des maîtres, et anticipe la "charte". On peut en effet lire dans son préambule:

*« Ce relevé de conclusions s'inscrit dans un processus à moyen terme qui a pour ambition d'aboutir à une conception renouvelée du métier de professeur des écoles. Celui-ci sera fondé, notamment, sur la maîtrise de nouveaux programmes, sur l'aménagement des rythmes scolaires véritablement adaptés aux jeunes enfants et sur des modalités nouvelles d'utilisation des aides-éducateurs dans l'organisation du temps scolaire. »* (*La Lettre de l'Enseignant*, septembre 1998)

Enfin, le gouvernement obtient la signature du SE, du SGEN pour aller au bout du plan Jospin de 1989 : le corps des instituteurs dont le statut garantit le départ en retraite à 55 ans, le droit au logement, doit être liquidé. Les signataires, le gouvernement glosent sur les « gains financiers », « l'avancée » que représenterait l'intégration dans le corps des professeurs des écoles. C'est un mensonge. Une clause précise :

*« Les modalités de calcul de l'indemnité différentielle seront revues afin que l'intégration dans le corps des professeurs des écoles n'entraîne, dans aucun cas, une perte de rémunération, même temporaire, par comparaison avec la rémunération qu'auraient perçue les enseignants en demeurant instituteurs. »* (*La Lettre de l'Enseignant*, septembre 1998)

## « NOUS DEMANDONS SIMPLEMENT DES DISCUSSIONS AVANT LES DÉCISIONS » (M.Vuaillat)

Le lendemain de la cordiale présentation consensuelle de la "charte", Allègre

*« s'est une nouvelle fois, attaqué aux syndicats d'enseignants, lors de l'université d'été du PS à La Rochelle, samedi 29 août. »* (*Le Monde*, 1er septembre)

Le sang de Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES-FSU, promue par la presse au rang d'opposante n°1, n'a fait qu'un tour :

*« Décidément, ce ministre ne sait pas ce qu'est le dialogue social. Nous lui demandons simplement des discussions avant les décisions »* (*Le Monde*, 1er septembre).

Mais si, mais si, le gouvernement et son ministre savent pertinemment ce qu'est le *« dialogue social »* : c'est la "méthode Jospin", c'est l'association des sommets syndicaux à l'élaboration et à l'application des plans de saccage de l'enseignement public. Réclamer de « discuter » de ces plans, c'est s'inscrire dans la politique du gouvernement, légitimer ses attaques. Depuis des mois, les dirigeants du SNES, de la FSU, ont martelé qu'ils ne « discutaient » pas suffisamment avec le gouvernement. Rappelons cependant qu'ils ont « discuté » avec les questionnaires ministériels, qu'ils ont « discuté » dans les colloques de « réforme » des lycées, qu'ils ont « discuté » des décrets créant les emplois-jeunes, qu'ils ont « discuté » dans les tables-rondes contre l'enseignement professionnel, qu'ils ont « discuté » de l'absentéisme des enseignants avec Allègre, et qu'ils « discutent » en ce moment avec Roché dans le cadre de sa mission d'application de la loi Aubry de flexibilité et d'annualisation du temps de travail.

Bilan ? Le gouvernement n'a reculé sur aucune de ses attaques mais, face à chacune, les travailleurs de l'enseignement public ont été désarmés.

## « LA MAIN TENDUE A ÉTÉ SAISIE » (ALLÈGRE)

Le 1er septembre, au cours de sa conférence de presse de rentrée, Allègre a confirmé la baisse des salaires, *« l'élagage des programmes »*, l'embauche de 20 000 aides-éducateurs tandis que 3 300 postes de surveillants disparaissent, *« l'idée de faire appel aux instructeurs militaires qui apprennent à lire aux conscrits illettrés avec des méthodes très pragmatiques dans le cadre d'une opération nouvelles chances »* (*Le Monde*, 2 septembre).

A l'issue de ces déclarations, il reçoit les dirigeants du SNES qui se précipitent, se félicitent *« de l'ouverture du dialogue social »*. Le 7 septembre, après plusieurs séances de « discussions », la direction du SNES et celle du SNEP (syndicat FSU des professeurs d'éducation physique et sportive) annoncent qu'elles reportent leur mot d'ordre de grève de 24 heures, du 10 septembre au 24 septembre.

C'est clair et net : la rentrée avec baisse des salaires doit se faire! Voila le message que Vuaillat et compagnie envoient aux enseignants. Non seulement il n'est pas question d'appeler à la grève générale contre la baisse des salaires, pour l'abrogation du décret du 7 août, mais il n'est même plus question d'en parler. Les directions du SNES et du SNEP écrivent :

*« L'avis majoritaire des responsables académiques et départementaux est que le compte n'y est pas, en particulier sur la politique éducative du ministre, sur les heures supplémentaires dont la transformation en emplois budgétaires d'enseignants est refusée, sur la déconcentration. »* (*L'US*, 9 septembre)

L'expression *« le compte n'y est pas »*, en prose bureaucratique, signifie : le gouvernement a maintenu toutes les attaques, mais on « siège » quand même, on « discute ». En prose bureaucratique, la *« déconcentration »* est la destruction du mouvement national; c'est l'aveu que les dirigeants du syndicat majoritaire du second degré laissent le champ libre à la publication des décrets qui disloquent le statut des professeurs.

Quant à *« la transformation des heures supplémentaires en emplois budgétaires »*, elle sert à ne pas dire que le gouvernement maintient la baisse des salaires et le décret qui l'instaure. Car arracher des milliers d'emplois nécessite de battre à plate couture le gouvernement, en commençant par lui imposer le paiement intégral des rémunérations.

Résumons : le gouvernement n'a cédé sur aucune question importante. La direction du SNES n'en a cure :

*« Mais, en même temps, le constat est fait que quelques dossiers peuvent avancer de façon significative. Pour prendre en compte cette évolution qui peut nous permettre de mieux nous faire entendre à l'avenir, et en même temps, pour maintenir la pression sur les discussions au cours de ces derniers jours, il a été décidé de reporter la grève du 10 au 24 septembre. »* (*L'US*, 9 septembre)

Des pelotes de coton enfoncées dans la gorge des enseignants...

*« Nous avions le choix entre la confirmation da la grève du 10 - avec le risque que le chantage auquel s'est livré le ministre de ne rien appliquer des*

*engagements pris si la grève était maintenue nous mette dans la situation de tout perdre et de rester durablement bloqués à l'avenir - ou de faire un geste marquant l'évolution tout en plaçant les 15 prochains jours sous le contrôle et l'action des personnels»*

(*L'US*, 9 septembre)

Le ministre n'a pris aucun *« engagement »*. Il applique toute la politique du gouvernement de la "gauche plurielle". Il y a peu d'équivalent dans la presse syndicale à la déclaration sur *« la grève qui risque de faire tout perdre »* et de tout bloquer !

Avec ses journées d'action, la direction du SNES avait annoncé, dès juin, qu'elle n'organiserait pas le combat des enseignants, à la rentrée, pour qu'ils arrachent leurs revendications. Mais en septembre, elle va plus loin encore. Ses maîtres lui ont donné des consignes strictes, et elle les suit:

Question de la journaliste : *« Comment expliquez-vous la récente 'réconciliation' entre le SNES et le ministre de l'éducation nationale ? »* Réponse de Deschamps, secrétaire général de la FSU :

*« Des responsables de la gauche plurielle au plus haut niveau se sont alarmés de la dégradation accélérée des relations sociales et ont pesé pour que les négociations s'ouvrent. Ces interventions multiples n'ont certainement pas été sans effet. »* (*Le Monde*, 10 septembre)

Sans le voile de la prose bureaucratique, Deschamps aurait répondu : « Le gouvernement a ordonné : couchez-vous ! Et nous nous sommes couchés. » Seuls les enseignants des classes préparatoires ont été appelés à la grève le 10 septembre, emmenés par des associations, des corpos. Si la direction du SNES avait voulu aider le ministre à les désigner comme des « nantis », elle ne s'y serait pas prise autrement.

Finalement, annoncée en juin *« pour obtenir l'ouverture de négociations »*, annulée trois jours avant la rentrée des lycées, en gage de parfaite allégeance au gouvernement, la journée d'action du 10 septembre a rempli totalement la fonction que les appareils des syndicats assignent à de telles journées : empêcher les enseignants de combattre le gouvernement.

## « *LES PROPOSITIONS SOUMISES AU MINISTRE* » PAR LA DIRECTION DU SNES

Le journal du SNES publie les « propositions » du syndicat au ministre. Notons déjà qu'il ne s'agit pas d'afficher quelles sont les revendications des personnels, mais de collaborer, de contribuer :

*« Sur les heures supplémentaires : Le décret du 30 juillet 1998 sera gelé dans la perspective d'une remise à plat négociée du système des heures supplémentaires (...) Sur les réformes nécessaires et l'évolution des programmes : La réforme des lycées qui organise l'enseignement sur la base de séries à dominantes, favorisera le suivi du travail personnel des élèves et les travaux interdisciplinaires, pour l'essentiel dans le cadre des horaires actuels (...) Les discussions sur la réforme des lycées auxquelles le SNES et le SNEP seront pleinement associés (...) Sur les collèges : une discussion aura lieu sur les thèmes qui seront soumis à consultation des personnels. »* (*L'US*, 9 septembre)

Plus d'exigence d'abrogation du décret de baisse des rémunérations, adhésion à la « réforme » des lycées et préparation de l'opération «questionnaire» contre les collèges.

Quant à la rubrique « *déconcentration et gestion du personnel* », elle décline l'acceptation de la liquidation du mouvement national, en expliquant que des « *garanties ont été obtenues, qui permettent de maintenir une forme de transparence et d'équité* ».

On le voit, la direction du SNES-FSU, comme celle de tous les syndicats enseignants, accentue sa collaboration avec le gouvernement, contre les enseignants.

Dans ce cadre, l'annonce d'autres « journées d'action », le 18 septembre (FSU), et le 24 (SNES) ne peut qu'accroître le désarroi des enseignants, de tous les personnels, alors qu'ils voient pertinemment que la première de leurs exigences, celle qui matérialise le refus d'accepter la politique gouvernementale : **Non à la baisse des salaires ! Abrogation du décret du 7 août !** ne fait même pas partie des plates-formes d'appel à ces journées. Alors qu'à longueurs de colonnes, la presse syndicale cache la gravité des attaques portées par le gouvernement et prône la collaboration avec lui.

## PLUS QUE JAMAIS, IMPOSER LA RUPTURE AVEC LE GOUVERNEMENT

Pour défendre le corps enseignant, les statuts, les salaires, le droit à l'instruction, il n'est pas d'autre voie que de s'organiser pour briser l'étroite collaboration des dirigeants des syndicats avec le gouvernement. Se défendre, c'est combattre pour imposer aux dirigeants de la FSU, de la FEN, de FO, de la CGT, et de leurs syndicats, qu'ils rompent avec le gouvernement Jospin - Gayssot - Chevènement - Kouchner - Voynet. Avec détermination, les militants qui combattent pour le socialisme doivent exposer quelle orientation est à même de conduire les enseignants à battre le gouvernement :

**Imposer aux dirigeants qu'ils réalisent le Front Unique des syndicats de l'enseignement public pour l'abrogation du décret du 7 août, pour le retrait des décrets liquidant le mouvement national.**

**Imposer aux dirigeants qu'ils se prononcent contre la « réforme » des lycées, contre « la charte » des écoles, qu'ils boycottent toutes les réunions de concertation organisées par le gouvernement pour associer les syndicats enseignants à la mise en œuvre de ces « réformes ».**

**La responsabilité des dirigeants de la FSU, de la FEN, de FO, de la CGT, c'est de préparer la grève générale de l'enseignement public pour arracher la satisfaction des revendications.**

Le 25 septembre 1998

# LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS

**motion présentée le 12/09 à la CA du Syndicat National des Chercheurs Scientifiques**

« Par un décret paru au JO le 7 août 98, le gouvernement a décidé de diminuer de 17 % la rémunération des heures supplémentaires. Pour des dizaines de milliers d'enseignants, cela signifie une baisse de salaire. L'accepter aujourd'hui pour l'ensemble des enseignants de secondaire, c'est permettre son extension à tout le corps enseignant, universitaires compris, puisque l'université fonctionne avec des millions d'heures supplémentaires.

**La CA du SNCS, réunie le 12 sept. 98, se prononce :**
**- Non à la baisse des salaires, Abrogation du décret du 7 août.**

**La CA du SNCS s'adresse à la direction de la FSU pour qu'immédiatement elle se prononce clairement et exige :**
**- Non à la baisse des salaires, Abrogation du décret du 7 août.**

**Qu'elle appelle l'ensemble de ses syndicats, le SNES au premier chef, pour qu'il reprenne cette exigence :**
**- Non à la baisse des salaires, Abrogation du décret du 7 août.**

**Que la FSU et l'ensemble de ses syndicats appellent les enseignants à la grève générale jusqu'au retrait du décret du 7 août ».**

Vote : 1 Pour, 20 Contre, 2 Abstentions, 1 RV.

---

**Ecole Louisville, Montpellier (34) - 10 signatures le 22 juin**

## DIRIGEANTS DU SE-FEN, DU SNUIPP-FSU, DU SGEN-CFDT, DU SNUDI-FO,

## NE SIGNEZ PAS LE RELEVÉ DE CONCLUSION !

**REVENDIQUEZ LE MAINTIEN DU DROIT À LA RETRAITE À 55 ANS ET AU LOGEMENT POUR TOUS LES ENSEIGNANTS DU 1° DEGRÉ.**

**DÉFENDEZ SANS CONCESSION LE DROIT À LA FORMATION CONTINUE PENDANT LE TEMPS DE TRAVAIL ET LE DROIT À ÊTRE REMPLACÉ PAR DES TITULAIRES-REMPLAÇANTS. N'ACCEPTEZ PAS LA DÉGRADATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE RÉMUNÉRATION.**

**CESSEZ DE DISCUTER DES PLANS DU GOUVERNEMENT CONTRE LES ENSEIGNANTS, EN PARTICULIER REJETEZ LE RAPPORT PAIR.**

**REVENDIQUEZ LES CRÉATIONS DE POSTES NÉCESSAIRES, LES MOYENS BUDGÉTAIRES POUR L'ÉCOLE ET POUR UNE RÉELLE REVALORISATION IMMÉDIATE DES MAÎTRES. ORGANISEZ LA MOBILISATION POUR LES OBTENIR CE QUI IMPLIQUE, COMME EN TÉMOIGNE LE COMBAT DES ENSEIGNANTS DE SEINE ST DENIS, D'AFFRONTER LE GOUVERNEMENT.**

**L'adresse ci-dessous a recueilli 37 signatures au Lycée Talma, Brunoy (91) - fin juin 1998**

## DU 16 AU 19 JUIN, 27 COLLÈGUES ONT SIGNE LE TEXTE SUIVANT:

" Le 5 juin, à Rouen, L.Jospin a annoncé que son gouvernement comptait "*procéder à l'indispensable réforme des lycées*" sur la base du rapport Meirieu, "*un matériau de premier ordre*". Le même jour, il déclarait soutenir la "déconcentration" du mouvement national: "*cette réforme sera menée à bien dans la concertation*".
**Ces projets sont inacceptables, ils constituent une attaque grave contre notre statut.**

En effet, le rapport Meirieu prévoit:
- **L'annualisation du temps de travail des enseignants**
prévue explicitement pour les SES, implicitement pour tous comme l'ont montré les organisations syndicales
- **La flexibilité des personnels**:
+Par l'ouverture des établissements les mercredi et samedi après-midi, et pendant les vacances en présence notamment d'enseignants , assistés d'emplois-jeunes, ainsi que l'interdiction de prendre la formation continue sur le temps de travail.
+Également par le versement général des agrégés dans l'enseignement supérieur (en cohérence avec le rapport Attali), avec à la clé modification de leur statut.
- **La soumission des enseignants au chef d'établissement**:
+Les heures "d'activités pédagogiques" prévues par le rapport sont organisées par une "fiche annuelle" inscrite dans le cadre du projet d'établissement sous l'autorité du proviseur.
+Des enseignants deviennent "adjoints de direction" travaillant sous l'autorité du proviseur, et bénéficiant en "échange" d'un service "allégé".
- **La destruction du mouvement national est une première étape dans l'attaque contre nos statuts**: elle a pour objectif de transformer massivement les collègues en titulaires académiques, nommés à la discrétion et du recteur, et des chefs d'établissements.

**C'est pourquoi nous soussignés nous adressons aux directions de nos organisations syndicales (SNES, FO, CGT, CFDT).**
Face à une telle situation, nous leur disons que leur responsabilité, c'est:

**EXIGER LE RETRAIT DE LA "REFORME DES LYCÉES"**
**ET LE MAINTIEN SANS CONDITION DU MOUVEMENT NATIONAL**

D'ores et déjà, ne cautionnez pas ces projets:

**refusez de participer à toute réunion de "concertation" qui aurait pour but de les appliquer**
**Déclarez solennellement que si le gouvernement refuse d'abandonner ces "réformes",**
**alors, vous appellerez à la grève générale de l'enseignement secondaire à la rentrée scolaire jusqu'à leur retrait.**

**LE 19 JUIN, NOUS AVONS APPRIS QUE DEUX DÉCRETS ORGANISANT LA DÉCONCENTRATION DU MOUVEMENT NATIONAL DEVAIENT ÊTRE PROMULGUES RAPIDEMENT.**

AUSSI, LES SIGNATAIRES PRÉSENTS AU LYCÉE LE 22 JUIN CONSIDÈRENT, DANS LA SUITE DE L'APPEL CI-DESSUS, QUE:

**LA RESPONSABILITÉ IMMÉDIATE DES DIRIGEANTS SYNDICAUX, C'EST DE SE PRONONCER POUR LE RETRAIT DES DÉCRETS DÉCONCENTRANT LE MOUVEMENT NATIONAL**

**Déclarez solennellement que si le gouvernement refuse de retirer ces décrets, alors, vous appellerez à la grève générale de l'enseignement secondaire à la rentrée scolaire jusqu'à leur retrait.**

*Les soussignés s'associent à cet appel.*

37 signataires au 29 juin 1998

**Section SNES du collège H.Matisse, Issy-les-Moulineaux (92), 17 septembre 1998**

## ADRESSE A LA DIRECTION NATIONALE DU SNES ET A CELLE DE LA FSU

En cette rentrée scolaire, des attaques et des menaces d'une gravité exceptionnelle pèsent sur les enseignants et les personnels :
* Le gouvernement impose **une véritable baisse de nos salaires** (taux des heures supplémentaires/année)
* **Les mutations nationales sont "déconcentrées", éclatées**; déjà des milliers de collègues ne trouvent plus de réelle affectation (TA, TR, MA...)
* le **projet de réforme des collèges** annonce clairement la couleur : diminution des heures d'enseignement, suppression de disciplines d'enseignement, polyvalence des enseignants, dénationalisation des programmes.
* C'est déjà ce qui est en train de se mettre en place avec **la réforme des lycées**, dont s'inspire celle prévue des collèges.
* C'est une attaque correspondante qui est menée **contre l'école primaire** à travers la "Charte pour l'école du XXIème siècle" qui annonce un véritable éclatement de l'école primaire, et dénature le métier d'instituteur.
* Le projet de **Budget 99** "redéploie" les postes sans en créer, prévoyant notamment de supprimer des milliers de postes de surveillants titulaires en même temps que sont multipliés les "emplois-jeunes" sans statut ni avenir.

Depuis la rentrée, le Ministre, le gouvernement ont-ils reculé d'un iota sur toutes ces attaques et ces menaces?
- Le décret du 7 Août baissant le taux des heures supplémentaires est-il abrogé? NON
- Les décrets dénationalisant les mutations sont-ils abrogés? NON
- La Réforme des lycées est-elle supprimée? NON
- Le projet de réforme des collèges est-il abandonné? NON
- La "Charte" pour l'"Ecole du XXIème siècle" est-elle annulée? NON
- Les dispositions du projet de Budget 99 sont-elles abandonnées? NON

Allègre et son Gouvernement n'ont reculé sur AUCUNE de ces attaques fondamentales.

Et pourtant les directions du SNES et de la FSU tentent d'expliquer que des "avancées significatives" ont commencé, que les "négociations" positives se sont ouvertes.... La direction du SNES a été jusqu'à renoncer à la grève à laquelle elle appelait pour le 10 Septembre (pourtant déjà sur le mot d'ordre central d'"ouverture des négociations" et non pas sur l'exigence de voir satisfaites les revendications des enseignants et des personnels : en capitulant ainsi devant l'offensive du gouvernement,
elles laissent la porte ouverte à toutes ses attaques, elles laissent les mains libres à Allègre
elles sèment le désarroi parmi les personnels,
elles affaiblissent l'arme syndicale dont tous les personnels ont besoin.

Et Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, ose écrire dans une publication de rentrée destinée aux parents, que " *globalement*", "*les enseignants et le gouvernement*" ont "*le même objectif*"!
Et toutes les directions syndicales font de même...

Toutes ont préparé avec le gouvernement, accompagné, approuvé, signé, la "Charte de l'école du XXIème siècle" fin Août !

Et c'est sur cette perspective, et non sur celle de nos revendications, que la direction de la FSU appelle à une grève-journée d'action le 18 Septembre!
Et c'est pour "conclure" les "négociations" sur (donc POUR) la réforme des lycées, que la direction du SNES appelle à une autre grève-journée d'action le 24 Septembre!

Nos directions syndicales se préparent ainsi à faire porter aux enseignants et aux personnels de l'éducation nationale la responsabilité de l'insuccés éventuel de leurs appels à la "grève", que certains d'entre nous feront cependant pour exprimer leur indignation, leur colère, leur volonté de voir aboutir leurs revendications -mais certainement pas sur les objectifs avancés par les directions syndicales!

**Il faut en finir avec cette complicité avec le gouvernement et son ministre de l'éducation nationale! Les dirigeants syndicaux doivent rompre avec ce gouvernement, quitter ces tables de fausses "négociations", qui ne sont que des tables de capitulation, pour organiser ensemble la défense de nos véritables et urgentes revendications! La seule réponse à la hauteur d'une situation aussi grave, c'est qu'ils appellent sur ces objectifs, dans l'unité, à la GREVE GENERALE de l'enseignement. public.**
**Face à ces attaques concertées, générales, d'une très grande ampleur, il est plus que temps l'organisation syndicale joue son rôle d'arme de défense de tous les enseignants et des personnels.**

# POUR LES ÉTATS UNIS SOCIALISTES D'EUROPE
# CONTRE L'UNION EUROPÉENNE
# A BAS L'EURO!

*Combattre pour le Socialisme* a jugé nécessaire, à quelques semaines du lancement de l'Euro, de rappeler les positions du Comité sur la question de l'Union Européenne. L'article publié ci-dessous utilise donc les analyses et mots d'ordres de textes déjà publiés par le Comité.
Il s'agit des textes: "*Les traités de Maastricht*" (*Combattre pour le Socialisme* n°41, février 1992), "*Pour les États-Unis socialistes d'Europe, contre la CEE, non au traité de Maastricht*" (supplément à *Combattre pour le Socialisme* n°43, août 1992), "*A propos du SME*", (*Combattre pour le Socialisme* n°49, septembre 1993), ainsi que les éléments apportés par l'éditorial du n°72 de notre bulletin. Ces textes, sauf le dernier cité, ayant été publiés il y a maintenant plus de cinq ans, il était impératif d'en redonner le contenu, d'autant qu'ils sont entièrement vérifiés par les derniers développements, et constituent en conséquence un armement politique indispensable. En effet, plus que jamais, la marche vers l'Euro renforce la nécessité de combattre sur l'axe défini ainsi par Trotsky:

*"Une Europe morcelée, même sous la dictature du prolétariat, ne pourrait tenir bon économiquement en conservant son morcellement. La révolution prolétarienne implique l'unification de l'Europe.*
*Maintenant les économistes, les pacifistes, les hommes d'affaires et même simplement les braillards bourgeois parlent volontiers des États Unis d'Europe. Mais cette tâche est au-dessus des forces de la bourgeoisie européenne rongée par ses antagonismes.*
*Seul le prolétariat pourra réaliser l'union de l'Europe. Où qu'éclate la révolution et à quelque rythme qu'elle se développe, l'union économique de l'Europe est la première condition de sa refonte socialiste.*
*C'est ce qu'a proclamé l'I.C. en 1923: il faut chasser ceux qui ont morcelé l'Europe, prendre le pouvoir pour unifier cette dernière et créer les États Unis Socialistes d'Europe."* (Europe et Amérique, 1926)

## UN SUCCÈS ... ENCORE INCERTAIN

Lors du Conseil européen réuni à Bruxelles les 1er et 2 mai 1998, onze États ont décidé de passer à la troisième phase prévue par le traité de Maastricht portant sur "l'Union Économique et Monétaire" en mettant en place une monnaie commune, l'Euro, dès le 1er janvier 1999, monnaie qui remplacerait complètement les différentes monnaies nationales à partir de 2002. Serait ainsi franchie une étape importante dans le développement de "l'Union Européenne". Dernière condition: que le "pacte de stabilité" adopté en juin 1997 à Amsterdam soit ratifié par les États parties prenante du lancement de la monnaie unique.

Les développements de la crise économique mondiale peuvent, jusqu'au dernier moment, remettre en cause le lancement de l'Euro. La précédente récession en Europe, en 1993, avait plongé le Système Monétaire Européen dans le coma. Contre toute attente, le retour de la croissance économique qui a suivi a permis de reprendre la marche en avant vers "l'union économique et monétaire". A nouveau, la crise qui s'est levée a produit des signes d'orage sur le SME: ainsi les attaques contre la Lire italienne, le renforcement du Mark allemand par rapport aux autres monnaies d'autres pays devant entrer dans "l'Euro". Ils sont toutefois restés limités jusqu'ici. Tout au plus permettent-ils de dire: tant que le 1er janvier 1999 ne sera pas atteint, le lancement de l'Euro ne peut pas être considéré comme acquis.

Mais si tel devait être le cas, le lancement de l'Euro constituerait un succès politique pour l'ensemble des bourgeoisies européennes. D'abord, parce que l'Euro renforcerait encore l'intégration du marché commun que constitue l'Union Européenne, marché qui a été depuis ses origines un espace que les différents capitalismes ont utilisé pour se renforcer. Mais encore, et surtout, parce que c'est au nom de la mise en place de l'Euro, au nom de "l'Europe", qu'ont été menée depuis des années des nombreuses attaques contre les prolétariats d'Europe, en particulier qu'ont été opérées d'importantes coupes budgétaires.

Le lancement de l'Euro permettrait aux bourgeoisies européennes de poursuivre leurs attaques en se targuant d'avoir une "perspective" à offrir, celle de l'unification de l'Europe, celle de la constitution dont on nous rebat les oreilles d'un "géant" capable de rivaliser avec les États-Unis et le Japon, représentant 370 millions d'habitants, 40% des exportations du monde, 25% de la production mondiale. Or, il n'en est rien.

## AUX ORIGINES DE LA CEE

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans le cadre du nouvel ordre impérialiste qu'il dominait, l'impérialisme américain a impulsé la reconstruction des économies en ruine dans sa zone d'influence en Europe. Il s'agissait à la fois de permettre aux bourgeoisies européennes de faire face à la vague révolutionnaire qui les menaçaient et d'exercer le maximum de pression sur l'URSS et la partie de l'Europe qu'elle contrôlait.
C'est au moyen du plan Marshall qu'a été impulsée cette reconstruction, qu'a été de même imposée une discipline et une coordination économique aux différents gouvernements européens. Allant de pair avec le plan Marshall: l'OTAN.
Ainsi, dès le point de départ, la CEE s'inscrit dans le cadre de la guerre froide, de la course aux armements. Elle a été une consécration de la division de l'Allemagne et de l'Europe.

Favorable à la formation d'un grand marché, sans barrières douanières internes, pour y écouler ses marchandises et y réaliser ses investissements, l'impérialisme américain a poussé à la constitution de la CEE.

Le 25 mars 1957, le traité de Rome était adopté par les gouvernements français, de la RFA, italien, hollandais, belge et luxembourgeois. Il fixait les objectifs suivants:

*"1) Établissement entre les pays membres d'une Union douanière dont le but est d'abord de permettre la libre circulation des produits dans toute l'étendue de l'espace communautaire.*

*2) La libre circulation des facteurs de production*

*a. libre établissement des salaires et des entreprises et libres prestations des services, au bénéfice des ressortissants des pays membres dans tous les États membres.*

*b. libre circulation dans tous les pays membres des capitaux en provenance des pays membres.*

*3) Des règles communes de concurrence*

*4) L'harmonisation des législations nationales qui ont une incidence sur l'établissement ou le fonctionnement du marché commun.*

*5) La coordination des politiques économiques et monétaires des États membres.*

*6) Des politiques communes. "*

Non sans difficultés, la CEE s'est considérablement développée depuis sa création, jusqu'à la réapparition de la crise récurrente du mode de production capitaliste dans les années 70.

## AU GRÉ DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

La progression de la CEE vers les objectifs établis par le traité de Rome s'est effectuée au rythme des aléas de la conjoncture économique. La CEE s'est développée en raison de la période de forte croissance que furent les "trente glorieuses". A son tour, ce développement a contribué à la croissance économique en Europe et dans le reste du monde.

L'union douanière était réalisée dès 1968 (avec deux ans d'avance sur ce qui était prévu). En mars 1971, un accord intervenait entre les "six" pour réaliser entre eux une "Union Économique et Monétaire" sur la base du "plan Werner". Il s'agit d'atteindre, par étapes, en 1980, la convertibilité totale des monnaies des "six", sur la base de parités fixes sans aucune marge de fluctuation., et de coordonner les politiques économiques et monétaires.

L'Union Économique et Monétaire du "plan Werner" préfigure l'actuelle UEM et son "Euro". Il s'agissait déjà de permettre la mobilité totale des capitaux à l'échelle du marché commun, et de prémunir les échanges contre les risques de change. Sa première concrétisation fut la mise en place du "serpent monétaire européen", le 24 avril 1972, limitant les marges de fluctuation entre monnaies européennes à 2,25%.

Mais la réapparition de la crise structurelle du régime capitaliste avait entraîné depuis le 15 août 1971 un profond bouleversement dans le système monétaire international. Les dollars détenus par les banques centrales n'étaient plus convertibles en or. L'instabilité monétaire allait croissant, le nouveau système de parités entre monnaies mis en place en décembre 1971 par les accords de Washington s'écroulant à son tour en février 1973, par une nouvelle dévaluation du dollar par rapport à l'or. S'annonçaient déjà les accords de la Jamaïque (7-8 janvier 1976) qui allaient supprimer définitivement toute référence des monnaies à l'or et instaureront le régime des taux de changes flottants.

Le "Serpent monétaire" ne résistait pas à de tels bouleversements. Le 19 janvier 1974, la France quittait le "serpent monétaire", qui se réduisait du coup à une zone Mark.

Le 13 mars 1979, le système monétaire européen (SME) entre en vigueur, avec les mêmes objectifs que le défunt "serpent", dans une CEE passée à 9 membres. Mais il ne garantira pas plus la stabilité monétaire: pas moins de quatorze modifications de parité interviendront entre 1979 et 1992.

Dans la deuxième moitié des années 80, une phase de haute conjoncture économique permet de nouvelles avancées, principalement la réalisation de "l'acte unique" européen adopté en 1986, qui prévoyait à son tour la levée de tous les obstacles à la circulation des marchandises, des capitaux, des services, de la force de travail. Pour cela: l'harmonisation des législations sur la fiscalité et l'épargne, une étroite coopération monétaire, avec comme couronnement, une nouvelle fois, l'institution d'une monnaie commune. Au premier janvier 1990, la libre circulation des capitaux est effective pour neuf des membres de la CEE, passée à 13 pays. Le "grand marché européen" est réalisé pour l'essentiel au 1er janvier 1993.

Mais la récession commencée aux États-Unis en 1991 frappe durement l'Europe. Le 17 septembre 1992, la lire italienne et la livre britannique étaient sorties du mécanisme des changes du SME Le 2 août 1993, les bandes de fluctuations des monnaies dans le SME passent de 2,25% à 15% autour de leur cours pivot. Autant dire que le SME avait explosé, ne gardant qu'un caractère tout à fait virtuel.

En somme, tous les développements de l'Union Européenne sont liés à la conjoncture économique. Mais elle en est elle-même une composante: l'approfondissement de l'intégration du marché européen a contribué largement à la croissance économique, et de plus l'UE est un cadre de collaboration entre les bourgeoisies qui y adhèrent pour mener l'offensive contre leurs prolétariats. Et les coups portés au prolétariat, la baisse de la valeur de travail sont le moyen le plus fondamental pour lutter contre la baisse du taux de profit, repousser ou du moins limiter les crises économiques.

## COLLABORATION CONTRE LES PROLÉTARIATS D'EUROPE...

Il est bien évident que les coups portés aux prolétariats d'Europe n'ont pas leur origine dans l'existence de l'Union Européenne. Ils procèdent des exigences du mode de production capitaliste à son déclin. Mais dans le cadre de l'Union Européenne, les bourgeoisies se sont épaulées, appuyées les unes sur les autres pour porter les coups coordonnés sinon communs. La réalisation de l'Union Européenne exige que soient menées conjointement des politiques de "déréglementation", de privatisations, de réduction des déficits budgétaires, des "prélèvements obligatoires".

"L'harmonisation européenne", que l'Euro accroîtrait, signifie pour chaque bourgeoisie nationale: aligner les conditions d'exploitation de la force de travail sur les pires conditions existant dans l'Union Européenne, précarité, polyvalence, flexibilité. L'éditorial du numéro 72 de CPS soulignait qu'il en va aussi de même dans l'enseignement supérieur.

Pour atteindre leurs objectifs, les capitalismes européens organisent aussi à l'échelon de l'Union Européenne la "participation", vers la "cogestion".

Les traités de Maastricht ont institué un "Comité Économique et Social" à l'échelle de l'Europe, afin d'associer les appareils syndicaux à leur attaques conjointes, subordonner la classe ouvrière aux besoins du capital, à la défense de l'UE.

Autre domaine de coopération entre impérialismes européens: la répression policière, la lutte contre les travailleurs immigrés. Le 26 mars 1995 entrait en vigueur la convention de Schengen, qui permet de supprimer les contrôles aux frontières communes aux pays membres de "l'espace Schengen", au profit d'un renforcement des pouvoirs policiers dans une zone élargie autour des dites frontières, et d'un renforcement de la lutte contre l'immigration aux frontières de cet "espace".

## ... ET ANTAGONISMES INTER-IMPÉRIALISTES

Dans le même temps que s'est développée la coopération économique et politique, la lutte coordonnée contre les prolétariats d'Europe, les antagonismes entre impérialistes ne se sont en rien atténués. La levée progressive des obstacles à la circulation des marchandises et des capitaux n'a fait au contraire qu'accroître et aiguiser la concurrence entre capitalismes.

Il n'y a pas eu dans le même temps ne serait-ce qu'une esquisse de formation d'un "capitalisme européen". L'état de l'industrie automobile, par exemple, le démontre. Il n'y a pas d'industrie automobile européenne, mais des industries nationales qui vont à l'assaut du marché européen et du marché mondial, quitte à construire dans certains pays des usines de montage ou même de production dépendantes des maisons mères. Et chacun de ces grands groupes s'appuie sur son État pour faire valoir autant que possible ses intérêts au sein de l'Union Européenne.

Les unes après les autres, les puissances économiques les plus faibles d'Europe n'ont eu d'autre possibilité que de se rallier à la CEE, puis l'UE. Leur dépendance économique envers elle ne leur permettait pas d'autre voie. Mais ils n'y sont rentrés que pour mieux être dominés par les puissances dominantes d'Europe, en premier lieu par l'impérialisme allemand.

Pour preuve: les réaménagements successifs des parités du SME ont toujours été faits dans le même sens: le renforcement du mark face aux autres monnaies. Ce n'est que la conséquence du fait que l'impérialisme allemand dispose de l'industrie la plus puissante et la plus efficace, de la machine économique la plus performante d'Europe. D'où le besoin des autres pays de dévaluer périodiquement leur monnaie pour compenser leur moindre compétitivité. Dans ces conditions, le maintien dans le SME des impérialismes de quatrième et cinquième rang, et donc le fait de ne pas laisser leur monnaie se déprécier leur a coûté fort cher. C'était le prix à payer pour ne pas être totalement rejetés en marge du marché commun.

Mais il y a plus. La Communauté européenne reposait depuis sa naissance sur un certain équilibre entre l'impérialisme allemand et l'impérialisme français. Or, cet équilibre relatif a été rompu.

## MODIFICATION DES RAPPORTS POLITIQUES EN EUROPE

Fin 1989, l'action du prolétariat allemand a mis à bas le mur de Berlin. Rapidement, malgré les tentatives de Mitterrand pour s'y opposer, la réunification allemande est devenue inévitable. L'impérialisme allemand est parvenu à réaliser cette réunification dans le cadre de la RFA. Peu après s'effondraient la bureaucratie du Kremlin et les bureaucraties satellites. Malgré les problèmes posés à l'impérialisme allemand par la réunification, l'essentiel est qu'il s'est trouvé libéré des limites politiques qui lui étaient imposées depuis 1945.

Il est devenu, et de loin, la première puissance en Europe, non plus seulement par sa puissance économique (la production industrielle allemande est de 50% supérieure à celle de la France), mais aussi politiquement.

Le ban d'essai de cette nouvelle donne a été la dislocation de l'ex-Yougoslavie: jamais depuis la seconde guerre mondiale l'antagonisme franco-allemand dans les Balkans n'avait été si vif. L'impérialisme allemand a fait entrer dans son orbite la Slovénie et la Croatie en reconnaissant leur indépendance le 19 décembre 1991, alors que trois jours avant, les ministres des affaires étrangères de la CEE avaient décidé ... de se revoir le 15 janvier pour en discuter. De son côté, l'impérialisme français allait se retrouver dans une position d'extrême faiblesse, incapable de faire prévaloir ces intérêts dans les Balkans malgré moultes gesticulations. Ce n'est que l'intervention directe de l'impérialisme américain qui allait empêcher l'Allemagne d'obtenir une victoire totale dans la région. Seul l'impérialisme américain s'avérait ainsi à même de contrebalancer la puissance de l'impérialisme allemand en Europe.

En tout état de cause, les rivalités inter-impérialistes dans les Balkans ont démontré que "l'Europe Unie" est une mystification, et ont témoigné du renforcement qualitatif de l'impérialisme allemand.

C'est parce qu'ils avaient conscience de ce fait que les cercles dirigeants du capitalisme français ont tenté, dès l'approche de la réunification allemande, de prendre une initiative pour entraver l'Allemagne en la liant par des accords sur "la construction européenne".

## LES TRAITÉS DE MAASTRICHT: INITIATIVE FRANÇAISE, CONDITIONS ALLEMANDES

C'est l'impérialisme français qui relance le projet d'UEM à partir du moment où s'engage le processus de la réunification de l'Allemagne. Le but de la France et des autres États adhérant au Système monétaire européen qui l'ont alors soutenue était de contraindre l'Allemagne à partager la conduite d'une monnaie commune, au lieu de subir purement et simplement sa domination monétaire. L'impérialisme allemand a accepté que s'engage le processus. Fondamentalement, il s'agissait d'aboutir à un compromis pour éviter l'aggravation des contradictions à un tel point que l'existence de la CEE soit remise en question. Mais les efforts de Mitterrand pour lier les mains à la bourgeoisie allemande ont été vains. C'est aux conditions émises par le chancelier Kohl que l'UEM qu'a été relancé le projet d'Union Économique et Monétaire.

L'impérialisme allemand gardait les mains libres, d'abord en repoussant les échéances au plus tôt en 1997, ou à défaut en 1999; en fixant cinq « critères de convergence » (appartenance au Système monétaire européen, inflation, taux d'intérêt à long terme, dette publique, déficit du budget), alors que l'impérialisme français était opposé à toute sélection à l'entrée dans la monnaie unique; en modelant la future « banque centrale européenne » sur l'exemple de la banque centrale allemande (la prétendue « indépendance »).

De telles conditions permettaient à l'exécutif allemand de voir venir, et le cas échéant, d'écarter les pays à monnaie faible, pour fonder une monnaie unique forte correspondant au niveau de productivité de l'Allemagne.

## LE TRAITÉ D'AMSTERDAM: L'IMPÉRIALISME ALLEMAND RENFORCE SON ÉTREINTE

Mais les traités de Maastricht ont nourri l'inquiétude d'importantes fractions de la bourgeoisie allemande.
D'abord, il est une nécessité absolue pour l'impérialisme allemand de disposer d'une monnaie forte (dans la mesure où sa puissance industrielle et commerciale le lui permet), pour renforcer encore sa puissance financière, sa capacité d'exportation de capitaux, et pour attirer les capitaux flottants nécessaires au financement de ses déficits en tous genre, considérablement accrus par le poids de la réunification. Il lui fallait des garanties qu'il en aille de même pour l'Euro.

Ensuite, le partage d'une monnaie avec d'autres pays européens posait un problème: les déséquilibres financiers et commerciaux de quelques uns doivent être supportés et financés par tous, au contraire de ce qui se passait dans le cadre du SME où, malgré une obligation formelle, la Bundesbank intervenait en défense des monnaies du SME à sa guise.

Face à ces questions, des voix de plus en plus nombreuses s'élevaient en Allemagne pour demander le report de l'Euro. Finalement, Kohl exige de ses partenaires européens des mesures prolongeant le Traité de Maastricht et protégeant ainsi, du point de vue du capital allemand, « l'euro ».

Le « pacte de stabilité budgétaire et de croissance » est adopté lors du Conseil européen de Dublin les 13 et 14 décembre 1996. Il prolonge le critère budgétaire du Traité de Maastricht (le déficit ne doit pas excéder 3 % du PIB), et instaure d'éventuelles sanctions en cas de dépassement. Cela dit, la France obtient que ces sanctions ne soient pas automatiques, contrairement aux vœux allemands. De plus, il aménage le Système monétaire européen en soumettant les monnaies survivantes à la discipline de « l'Euro ».

Enfin, le Conseil européen des 16 et 17 juin 1997 à Amsterdam qui procède à l'adoption du pacte de stabilité dessine les contours d'une Europe à plusieurs vitesses en érigeant en modèles les:

> *coopérations renforcées qui permettront dans certaines conditions à des pays d'aller de l'avant dans des domaines d'intérêt général sans attendre les hésitants.* (*Le Monde*, 19 juin 1997)

Ainsi, officiellement, les États membres admettent une « Europe à plusieurs vitesses » ou « Europe à géométrie variable », que préfiguraient le Traité de Maastricht et la réforme forcée du Système monétaire européen en 1993. L'Union européenne devient de plus en plus composite. L'impérialisme allemand a de plus en plus les mains libres. Non sans inquiétude, un chroniqueur bourgeois commente:

> *Ni sur l'élargissement, ni sur les réformes institutionnelles, ni sur le rôle de l'Europe dans le monde, les Quinze n'ont de conception commune. Et il ne faut plus compter sur le tandem franco-allemand...* (*Le Monde*, 17 avril 1998).

## MAI 1998: L'EURO À 11 AU MÉPRIS DES "CRITÈRES DE MAASTRICHT"

Il ne reste alors plus qu'à régler la répartition du contrôle des nouvelles institutions correspondant à la gestion de l'Euro, lors du sommet des 1er et 2 mai 1998.
Comme CPS n°72 l'a déjà expliqué: c'est l'impérialisme allemand qui a tout raflé. La Banque Centrale Européenne sera située à Francfort. Un quart des parts de la Banque centrale européenne sera détenu par un seul pays... l'Allemagne. Elle sera présidée par le candidat de l'impérialisme allemand à ce poste, Wim Duisenberg, qui désigne comme économiste en chef Issing, ancien économiste en chef de la Bundesbank, et comme porte-parole Körber, ancien porte-parole du président de la Bundesbank. Même la présidence de la BERD passe sous contrôle allemand.

Ultime gifle pour l'impérialisme français: les bourses de Francfort et de Londres concluent un accord le 7 juillet comme « *premier pas vers un marché boursier unique européen* » (*Le Monde*, 9 juillet). Le projet marginaliserait les 32 autres places financières de l'Union européenne... dont celle de Paris. La presse française pronostique amèrement:

> *Paris, comme les autres Bourses européennes, n'a guère d'autre choix que de rallier l'alliance germano-britannique.* (*Le Monde*, 16 juillet).

Donc, onze États lanceraient l'Euro début 1999, soit l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Trois ne veulent pas rejoindre pour l'instant (le Danemark, la Grande-Bretagne, la Suède) ; un seul est exclu pour ne remplir aucun des critères de convergence (la Grèce).
Il ne faut pas en déduire que les onze sélectionnés respectent à la lettre les exigences du Traité de Maastricht. Même l'Allemagne ne les satisfait pas toutes. En effet,

- L'Italie et la Finlande n'appartiennent pas au Système monétaire européen depuis deux ans, puisque le mark finlandais est rentré en octobre 1996, et la lire en novembre 1996.
- Seuls la Finlande, la France et le Luxembourg sont au dessous du seuil de 60 % du PIB en matière de dette publique. La dette publique de l'Allemagne atteint 61,3 % de son PIB, celle de la Belgique 122,2 %, et celle de l'Italie 121,6 % (Commission européenne, *Rapport sur l'état de la convergence*, 25 mars 1998).

C'est la preuve, s'il en était besoin, que les critères de Maastricht ne sont pas à l'origine des coups portés contre les

masses partout en Europe. Ils n'ont été que des objectifs communs que se sont fixés les États bourgeois.

Par ailleurs, malgré des artifices comptables dont la France a donné l'exemple, le fait que l'impérialisme allemand ne respecte pas les critères lui a rendu fort difficile de s'opposer à l'entrée de l'Italie et de l'Espagne (qu'il caractérise comme les pays du "club med") dans l'Euro, ce que ces critères devaient garantir lors de leur adoption. Jospin pouvait se féliciter:

*J'ai obtenu que l'Italie et l'Espagne participent à l'euro, ce qui assure que l'euro sera compétitif par rapport au dollar.* (TF1, 21 janvier 1998)

C'est que la question de l'Euro divise l'ensemble des bourgeoisies européennes. Les économies capitalistes les moins performantes ne pourraient supporter longtemps une monnaie trop forte vis à vis du dollar et du yen.

Et au sein de l'impérialisme français, pâle second dans l'Union Européenne, s'ajoute à cette question celle de ses rapports avec l'impérialisme allemand: les filets lancés pour enserrer l'impérialisme allemand se sont retournés en leur contraire.

C'est ce qui explique l'opposition à l'Euro affirmée par les organisations bourgeoises comme le FN, une grande partie du RPR ou encore le Mouvement des Citoyens, où le soutien sous conditions à l'Euro de la part d'autres représentants du capital financier français, tel Giscard d'Estaing, qui prônait une dévaluation préalable du franc avant que de passer à l'Euro.

Ces divisions sont profondes et importantes. Il n'en reste pas moins que onze bourgeoisies de l'Union Européenne ont décidé de lancer la "monnaie unique", et que la bourgeoisie britannique se dispose désormais pour les rejoindre.

## L'UNION EUROPÉENNE: UN AXE D'UNION NATIONALE

En effet, avec le passage à la dernière étape de l'UEM, il devient quasiment impossible pour les gouvernements bourgeois européens, au premier chef ceux d'Allemagne et de France, de ne pas avancer vers l'Euro, sans mettre en cause l'Union européenne.

> *Une fois enclenché, le projet semble mû par une mécanique interne. (...) A mesure que le projet avançait, il devenait de plus en plus difficile -du moins à un homme politique 'd'envergure nationale'- de s'y opposer de front, sous peine de paraître mettre en cause la construction européenne. D'où l'attitude fluctuante de Chirac et Jospin: hostiles à l'Euro quand ils étaient loin du pouvoir, favorables quand ils s'en rapprochaient.* (*L'Expansion*, 30 avril 1998)

Là est la limite fondamentale des divisions réelles qui traversent l'ensemble des bourgeoisies européennes. Toutes ont besoin de l'Union Européenne, de la pérennité du marché unique. Même en râlant, les différentes fractions de la bourgeoisie française ne peuvent que s'incliner devant cette exigence.

Le 8 avril 1998, l'Assemblée nationale vote l'abandon des prérogatives de la Banque de France au profit de la Banque centrale européenne par 117 voix (PS, PRG, UDF, RPR) contre 29 (PCF, MDC, RPR), les « Verts » s'abstenant. Aux députés, le ministre de l'économie Strauss-Kahn explique:

> *Grâce à l'Euro, la France va retrouver une bonne part de sa souveraineté nationale. Nous serons autour de la table avec d'autres, c'est mieux que d'être sous la table.* (*Le Monde*, 9 avril 1998)

Le 22 avril, l'Assemblée nationale vote le passage à l'euro par 334 voix (PS, PRG, Verts et UDF), 49 contre (PCF, MDC), 190 abstentions (RPR, PCF). Comme le souligne Giscard:

> *"la France n'avait pas d'autre choix. Refuser l'Euro serait revenu à admettre le deutschemark comme monnaie européenne.* (*Ouest France*, 23 avril 1998).

Pour ou contre l'Euro, les différentes fractions du capitalisme français ne peuvent remettre en cause l'Union Européenne. Plus encore, la défense de l'Union Européenne est un axe d'union nationale. C'est en son nom, pour y faire prévaloir les intérêts de "la France", que Chirac et Jospin trouvaient leur premier terrain de collaboration après les élections législatives: il fallait que la France "parle d'une seule voix". Ce qu'ils firent en paraphant le traité d'Amsterdam.

Il en va de même dans tous les pays d'Europe: l'Union Européenne sert de ciment à des coalitions regroupant les organisations ouvrières dégénérées et des formations bourgeoises. Partout le même impératif: défendre la place de sa "patrie" dans l'Union Européenne, et donc défendre celle-ci. C'est à cette mission que s'attellent les vieilles organisations ouvrières, les appareils syndicaux, et leur "extrême-gauche".

## LES DIRECTIONS DU MOUVEMENT OUVRIER VEULENT ENCHAÎNER LA CLASSE OUVRIÈRE AU CHAR DE LEUR BOURGEOISIE

Certaines organisations traditionnelles de la classe ouvrière affichent ouvertement leur soutien à l'Union européenne, au Traité de Maastricht, etc... Ainsi, sur ce plan, la direction de la FEN et le syndicalisme chrétien CFDT ne se distinguent guère. Pas plus que le Parti "socialiste" ne se différencie de l'UDF. Quand, après le conseil européen du 2 mai, Chirac a invité tous les anciens premiers ministres de la V° République à fêter avec lui l'avènement de la monnaie unique, aucun des caciques du PS qui ont occupé ce poste n'a manqué à l'appel.

Les dirigeants des organisations syndicales, sur ce terrain aussi prêchent dans les rangs de la classe ouvrière "l'adaptation". Ainsi, le secrétaire général de la CGT, Viannet, supplie, pour la bonne marche de l'Euro, les gouvernements de l'UE de développer l'association capital-travail:

> *La durabilité d'une monnaie commune est illusoire sans une transformation profonde du mode d'élaboration des décisions aujourd'hui profondément antidémocratiques, sans la construction de convergences, de coopérations et d'objectifs dans lesquels les intérêts des différentes nations et ceux, fondamentaux, du monde du travail doivent se retrouver.* (*L'Européen*, 29 avril 1998)

Les dirigeants de Force Ouvrière quant à eux s'inscrivent totalement dans le cadre de l'Union Européenne.

Mais même quand elles s'opposent en paroles à l'Euro, les bureaucraties ne font pas mystère de leurs objectifs.
Ainsi le PCF affirmait lors de son université d'été qu'il se plaçait déjà dans "*l'après-euro*" en centrant sa politique sur :

*"la réorientation sociale et démocratique de la construction européenne"* (*La Tribune* du 24 août).

C'est clair: pour le PCF, l'UE doit être préservée.

Un des exemples les plus répugnants qui soient du contenu de l'opposition à la mise en place de l'Euro a été donné par J. Dray, député PS, chef du courant de la "gauche socialiste", qui contrôle aujourd'hui l'UNEF-ID.
Le 4 février 1998, il participait à un colloque contre *" l'euro de tous les risques "* avec le chouan Philippe de Villiers, et le dirigeant RPR Pasqua, organisateur en chef, en décembre 1986, sous l'autorité de Chirac, de la répression policière contre les étudiants, d'un véritable État de siège dans le quartier latin qui fit des dizaines de blessés et un mort, Malik Oussekine.

On ne peut enfin passer sous silence l'impressionnante dégénérescence du "Parti des Travailleurs" qui explique:

*Le Traité d'Amsterdam signifie une remise en cause supplémentaire de la souveraineté de la nation.* (*Informations Ouvrières,* 23 janvier)

On croirait du Pasqua.

Mais en définitive, les efforts des appareils pourris qui contrôlent le mouvement ouvrier n'en pourront mais:

## L'UNION EUROPÉENNE ET LA ZONE EURO SONT VOUÉES À LA DISLOCATION

Il faut le répéter: il n'y a pas d'Europe Unie. *"Cette tâche est au-dessus des forces de la bourgeoisie européenne rongée par ses antagonismes."* Il y a l'Europe des capitalismes, dans laquelle tout se traite en fonction des rapports de force entre impérialismes. Le mode de production capitaliste est prisonnier des formes qu'il a constituées au cours de son développement, que chaque bourgeoisie a développées et dans lesquels elle s'est développée. Propriété privée des moyens de productions et frontières nationales, États nationaux, sont indissociables. L'Union Européenne est une tentative des impérialismes européens de repousser ces limites nationales étouffantes. Tout au plus sont-ils parvenus à former un marché commun, mais absolument pas une économie intégrée.

Aussi importante soit-elle, la construction qu'est l'Union Européenne est vouée à la dislocation. Il en va de même pour la zone Euro. Leur sort dépend finalement de la conjoncture économique et de la lutte de classe du prolétariat. La crise économique qui s'avance, l'échéance majeure qu'elle annonce, sans obligatoirement la réaliser, disloquerait l'union Européenne, précipitant les différents pays d'Europe dans un abîme sans fond.

Les différentes bourgeoisies ne l'ignorent d'ailleurs pas. On pouvait lire dans *The Economist* du 11 octobre 1997:

*Il n'y aurait rien qui empêcherait le gouvernement de l'Espagne ou de la France de décider de se retirer de la zone euro, s'il pense que c'est dans l'intérêt national. Et quelles que soient les avancées de l'union monétaire européenne, c'est un fait que presque toutes les tentatives d'union monétaire qui englobait des frontières nationales ont fini par échouer.*

C'est un fait que, pour fonctionner, l'Union Européenne s'est dotée d'un certains nombres d'organes, en particulier: la commission européenne, le conseil de l'Europe. Ils sont dotés de pouvoirs importants. Pour autant, il n'existe pas de "pouvoir européen". Les organes de la CEE sont des instruments qui exécutent la politique définie en commun par les États membres. Les États bourgeois nationaux demeurent la réalité politique déterminante. Ce sont eux qui choisissent les membres de la commission, qui constituent directement le conseil.
Et tous entendent faire payer au prolétariat l'accroissement de la concurrence résultant de la mise en place de l'Euro.

## "L'ENNEMI PRINCIPAL EST DANS NOTRE PROPRE PAYS" (K.LIEBKNECHT)

C'est pourquoi le combat de chaque prolétariat des pays membres de l'union Européenne doit être dirigé contre le gouvernement et l'État bourgeois, contre le capital, la bourgeoisie de son propre pays. Ne pas situer le combat sur cet axe, c'est le dévier.
Ce combat inclut les mots d'ordres:

**A bas l'union Européenne,**
**A bas les traités de Maastricht et d'Amsterdam,**
**A bas l'Euro!**

Pour conclure, il faut reprendre les termes de la déclaration publiée par le Comité au moment des élections législatives, en date du 30 avril 1997:

*" Le Comité pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire intervient et agit politiquement au nom exclusivement des intérêts du prolétariat. C'est pourquoi il dénonce "l'Union Européenne", la "monnaie unique", le traité de Maastricht.*

*Mais la lutte des classes du prolétariat est nationale dans sa forme, internationale dans son contenu. Chaque prolétariat national doit prendre le pouvoir dans son propre pays. Mais on ne construit pas "le socialisme dans un seul pays". Le prolétariat prenant le pouvoir dans un pays quelconque d'Europe, et notamment en Allemagne et en France, donnerait une formidable impulsion aux prolétariats des pays européens qui seraient incités à prendre le pouvoir.*

*Les prolétariats d'Europe ont un besoin brûlant d'une Europe réellement unie. Seuls ils sont en mesure de la constituer. C'est pourquoi, sur les drapeaux rouges des prolétariats d'Europe, doit être inscrit:*

***VIVE LES ÉTATS-UNIS SOCIALISTES D'EUROPE !***

"

Le 24 septembre 1998

# SOMMAIRE

**COMBATTRE POUR LE SOCIALISME N°75 - 25 SEPTEMBRE 1998**

ÉDITORIAL: LE PROLÉTARIAT FACE À LA CRISE QUI VIENT
I. Vers une récession mondiale ..... P.1
II. C'est la question du régime qui est posée..... P.4
III. Le gouvernement Jospin-Gayssot-Chevènement-Voynet-Zucarelli, an II..... P.7

APPLICATION DE LA LOI AUBRY DITE "DES 35 HEURES" :
UNE OFFENSIVE GÉNÉRALE CONTRE LES CONVENTIONS COLLECTIVES
QUI A POUR OBJECTIF LA LIQUIDATION DES ACQUIS DU PROLÉTARIAT..... P.12

LA RENTRÉE DU GOUVERNEMENT JOSPIN-GAYSSOT-CHEVÈNEMENT-VOYNET-ZUCARELLI :
AGRESSION GÉNÉRALISÉE CONTRE LES ENSEIGNANTS,
LES PERSONNELS, L'ENSEIGNEMENT PUBLIC..... P.17

LES MILITANTS INTERVIENNENT ET INFORMENT CPS..... P.22

POUR LES ÉTATS UNIS SOCIALISTES D'EUROPE,
CONTRE L'UNION EUROPÉENNE, A BAS L'EURO!..... P.25

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS DE CPS..... P.32

LES DOCUMENTS SUIVANTS SONT TOUJOURS DISPONIBLES AUPRES DES MILITANTS OU SUR COMMANDE:

*COMBATTRE POUR LE SOCIALISME* N°73-74 (27 juin 1998) SPECIAL STEPHANE JUST ( 1921-1997) ..... 20 FF

"*UNE NOUVELLE PERSPECTIVE*" - RAPPORT ADOPTE PAR LA IX° CONFERENCE DU COMITE (MARS 1997)...15 FF

BULLETIN D'ABONNEMENT À "COMBATTRE POUR LE SOCIALISME"

10 NUMÉROS: 100 FRANCS

NOM:..... PRÉNOM:.....

ADRESSE:.....

CODE POSTAL:..... LOCALITÉ:.....

Chèques à l'ordre de : C.L.E.R.
Envoyer à: J.SELLERON - 55 quai de Dion Bouton - 92800 PUTEAUX

Directeur de la publication: Olivier LESTANG - Commission paritaire n°67187 - n°ISSN: 0763790X - Imprimerie spéciale

# ERRATUM

Dans CPS n°72, page 11, il est fait référence à une motion adressée aux dirigeants syndicaux de Seine Saint Denis, le 26 mars 1998 par l'AG des instituteurs grévistes de Pantin. Bien entendu, elle demandait qu'ils appellent à la grève générale de l'enseignement public dans le département (ce à quoi ces mêmes dirigeants et leurs auxiliaires gauchistes se sont opposés).

# AVERTISSEMENT AUX LECTEURS DE CPS

La dixième conférence du Comité s'est tenue dans des conditions particulières : c'était la première conférence de notre organisation après la disparition de son dirigeant politique, Stéphane Just, le 12 août 1997. Elle a donné lieu a une discussion sur la situation politique internationale, la situation française telle qu'elle s'est développée suite aux élections législatives de juin 1997 et sur la situation du Comité après la disparition de notre camarade Stéphane Just. Cette discussion c'est conclue par l'adoption d'un texte d'orientation; le vote de ce texte a cristallisée l'existence de divergences politiques. A l'issue de la conférence un nouveau Comité National, reflétant l'orientation majoritaire, a été élu.

Suite à la conférence, le nouveau Comité National a désigné un nouveau directeur de publication du bulletin. Ce changement est entré en vigueur depuis le n° 70 de "Combattre pour le Socialisme", paru le 8 décembre 1997. Le 2 mars 1998 est paru le n° 71 de "Combattre pour le Socialisme" (CPS n° 71), publication centrale du Comité pour la Construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, pour la Construction de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire. Le 6 juin 1998 est paru le n° 72, suivi en date du 27 juin d'un numéro double ( CPS n° 73-74) consacré au combat politique de Stéphane Just.

Or, en date du 9 février 1998, a été publié un soi-disant bulletin Combattre pour le Socialisme, n° 71, présenté ainsi :
*"Bi-trimestriel édité par l'association ( loi 1901 ) Combattre pour le Socialisme présidée par Hélène Bertrand, directeur de publication. Responsable de la rédaction: Hélène Bertrand".*
Ce dernier bulletin prétend être celui du "Comité pour la Construction du Parti Ouvrier Révolutionnaire, pour la Construction de l'Internationale Ouvrière Révolutionnaire". Par la suite a été publié un prétendu n° 72 au nom de la même association, en date du 18 avril 1998 et un prétendu n° 73, en date du 24 juin 1998. Sur ce numéro est apparue en page 7 la mention *"Combattre pour le socialisme : fondateur Stéphane Just".*

**Les lecteurs de " Combattre pour le Socialisme " doivent être avertis que le *"Bi-trimestriel édité par l'association (loi 1901) Combattre pour le Socialisme présidée par Hélène Bertrand"* constitue une édition pirate de CPS, publiée par un groupe qui, minoritaire lors de la dixième conférence, a cherché par tous les moyens à s'approprier le Comité.**

Cette tentative de se subordonner le Comité s'est en particulier concrétisée par le fait que le 24 novembre 1997, dans le dos et à l'insu du Comité National élu par la 10ème conférence, Hélène Bertrand s'est rendue propriétaire à titre privé du titre du bulletin du Comité "Combattre pour le Socialisme". Cet acte d'appropriation du bulletin est un acte criminel contre notre organisation; il a été complété par l'appropriation à titre privé par Jean Ribes, partisan d'Hélène Bertrand, de La *Lettre de Liaison*, bulletin qui était animé par les militants du Comité intervenant dans l'enseignement et la recherche, regroupé notamment autour du courant "Front Unique" au sein de la FSU.

Stéphane Just lui-même, qui a été le dirigeant et le principal rédacteur de CPS de son n° 1 à son n° 67, n'avait jamais songé à s'approprier le bulletin "Combattre pour le Socialisme" dont il était véritablement le fondateur, en tant que dirigeant politique de l'organisation. C'est sous l'autorité et la direction politique de Stéphane Just et autour du bulletin "Combattre pour le Socialisme" que s'est construit le Comité.

Pour de nombreux travailleurs et les jeunes, lecteurs de CPS et contacts politiques, c'est probablement la confusion la plus totale. D'autant plus que *"l'association (loi 1901) Combattre pour le Socialisme présidée par Hélène Bertrand"* qui s'exprime frauduleusement au nom du Comité et qui usurpe le titre de son bulletin, multiplie les calomnies, travestit les faits et répand un épais brouillard sur la nature des divergences politiques qui se sont exprimées au sein de l'organisation, après la disparition de Stéphane Just, dans le cours de la préparation de la dixième conférence.

Les lecteurs de CPS doivent être informés des faits suivants. Après le recours au droit bourgeois pour tenter de prendre le contrôle de CPS, *"l'association ( loi 1901) Combattre pour le Socialisme présidée par Hélène Bertrand"* a fait appel à la justice bourgeoise pour lui faire trancher les différends au sein du Comité. En d'autres termes, Jean Ribes a assigné en référé devant les juges de l'État bourgeois un militant du Comité. Ces faits suffisent à classer l'individu et le groupe au sein duquel il agit.

On doit mentionner aussi le recours à la falsification et à la duperie. Par exemple, *La Lettre de liaison* n° 29, sous la responsabilité de Jean Ribes, a publié les interventions faites par Serge Goudard, autre membre éminent de l' *" association ( loi de 1901) Combattre pour le Socialisme présidée par Hélène Bertrand"* au nom du courant FU lors du dernier congrès de la FSU en décembre 1997. Nous tenons à la disposition des lecteurs de CPS la transcription dactylographique des enregistrements intégraux des interventions **réelles** de Serge Goudard à la tribune du congrès. La comparaison entre les deux textes montrent que, volontairement, ce dernier a "arrangé" la transcription de ses interventions pour les rendre acceptables par les militants et les sympathisants du Comité parce que dans les faits elles constituaient une rupture avec l'orientation de notre organisation.

La rédaction de CPS, c'est-à-dire le Comité National de notre organisation, attire donc l'attention des lecteurs et les invite à être vigilants. Les militants du Comité restent disponibles pour poursuivre la discussion politique avec chacun d'entre eux. CPS s'efforcera d'élaborer l'analyse des développements de la lutte des classes permettant à tous ceux qui aspirent à participer au combat pour le socialisme de s'orienter et de par conséquent de se poser concrètement la question de rejoindre le combat pour la construction du parti ouvrier révolutionnaire, de l'internationale ouvrière révolutionnaire.

Le 17/09/98

LE SOMMAIRE DE CE NUMÉRO SE TROUVE EN PAGE 31